

N° 2014-10

FÉVRIER 2014

- Situation d'ensemble des diplômés de la promotion 2011
- Les jeunes diplômés en emploi
- Les jeunes diplômés en recherche d'emploi

Enquête en ligne réalisée en mai 2013.

– L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLÔMÉS : PROMOTION 2011–

– LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE DE L'APEC–

Observatoire du marché de l'emploi cadre, l'Apec analyse et anticipe les évolutions dans un programme annuel d'études et de veille : grandes enquêtes annuelles (recrutements, salaires, métiers et mobilité professionnelle des cadres, insertion professionnelle des jeunes diplômés...) et études spécifiques sur des thématiques clés auprès des jeunes diplômés, des cadres et des entreprises.

Le département études et recherche de l'Apec et sa quarantaine de collaborateurs animent cet observatoire.

Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site www.cadres.apec.fr > rubrique *Marché de l'emploi*

© Apec, 2014

Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CGPME, UPA, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, UGICA-CFTC, UGICT-CGT).

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).

- 03 Principaux enseignements
- 04 Méthodologie

1

SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS BAC +4 ET PLUS DE LA PROMOTION 2011

- 08 Deux ans après l'obtention de leur formation, plus de 97 % des diplômés ont déjà eu un emploi
- 09 L'insertion professionnelle s'améliore pour l'ensemble des jeunes diplômés

2

LES JEUNES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

- 14 L'emploi des jeunes diplômés peine à repartir
- 17 Sous l'effet de la crise, les conditions d'emploi se modifient
- 26 Au regard de l'évolution des conditions d'emploi, qu'en est-il de la satisfaction des jeunes diplômés ?

3

LES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI

- 31 Plus de la moitié des jeunes de la promo 2011 est à la recherche d'un emploi
- 38 Les modalités de la recherche d'emploi

4

ANNEXES

- 48 Zooms par nature de diplôme
- 54 Zooms par discipline
- 78 Zoom secteur public, secteur privé
- 82 Comparaisons des principaux résultats statistiques entre les diplômés de niveau Bac +3 et ceux de niveau Bac +4 et plus

–PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS–

– **DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR FORMATION, PLUS DE 97 % DES DIPLÔMÉS ONT DÉJÀ EU UN EMPLOI** –

L'enquête 2013 sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de 2011 présente un bilan de la situation professionnelle des jeunes diplômés deux ans après leur sortie de l'enseignement supérieur avec un diplôme de niveau Bac +4 et plus.

Au moment de l'enquête (printemps 2013), 81 % des jeunes de la promotion 2011 sont en emploi, 16 % sont sans emploi à la recherche d'un nouvel emploi et 3 % sont toujours à la recherche de leur premier emploi. Au total, 97 % des jeunes diplômés interrogés sont insérés professionnellement, c'est-à-dire qu'ils ont déjà occupé un emploi au cours des deux années suivant l'obtention de leur diplôme.

Par rapport à la promotion 2010 entrée sur le marché de l'emploi dans un contexte économique particulièrement défavorable, la situation des jeunes diplômés de la promotion 2011 est meilleure. En effet, le taux d'insertion (proportion des jeunes diplômés ayant déjà été en emploi) a progressé de 4 points par rapport à l'année dernière, rattrapant ainsi le taux d'avant crise. Le taux d'emploi (proportion des jeunes diplômés en emploi au moment de l'enquête), en revanche, n'a guère progressé et reste aux niveaux enregistrés depuis le début de la crise (aux alentours de 80 %). Ce sont là les effets d'un contexte économique toujours incertain et du retournement de conjoncture de 2012.

– **LES EFFETS DE LA CRISE SONT VISIBLES DANS L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS D'EMPLOI** –

À l'instar des sortants de 2012, les jeunes diplômés de la promotion 2011 voient leurs conditions d'emploi se modifier, conséquence de la dégradation économique.

Selon les cursus de formation, les effets sont contrastés et de nature différente. Globalement, un phénomène de rattrapage est observé. En effet, les profils qui généralement ne rencontraient pas de difficultés sur le marché de l'emploi commencent à subir l'impact négatif de la crise ; inversement, ceux qui connaissaient plus souvent des difficultés d'insertion sont sensiblement moins affectés. Ainsi les conditions d'emploi commencent à se dégrader pour les ingénieurs et les diplômés de niveau Bac +5 alors que les universitaires et les Bac +4 bénéficient d'une embellie.

Au regard des évolutions observées, les jeunes diplômés expriment un niveau de satisfaction élevé par rapport à l'emploi occupé : 8 sur 10 se déclarent satisfaits, une proportion stable par rapport à la promotion précédente.

De même, la grande majorité restent confiants dans les débouchés de leur formation, une part identique à celle des diplômés 2010.

– **PLUS DE LA MOITIÉ DES JEUNES DE LA PROMOTION 2011 SONT À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI OU D'UNE MOBILITÉ** –

51 % des jeunes déclarent être à la recherche d'un emploi, soit parce qu'ils souhaitent en changer, soit parce qu'ils sont actuellement sans emploi.

Si la proportion des jeunes diplômés cherchant toujours leur premier emploi est plus faible que les années précédentes, on observe peu de variations en ce qui concerne le total de ceux sans emploi qui sont à la recherche d'un poste : ils représentent 19 % des diplômés interrogés.

Les jeunes sans emploi au moment de l'enquête représentent près du tiers des jeunes en recherche d'emploi. Près d'un sur six n'a jamais occupé d'emploi depuis l'obtention de son diplôme, mais les écarts se sont réduits entre les disciplines, par rapport à l'an dernier, en ce qui concerne l'insertion professionnelle. Près de 2 jeunes diplômés en recherche sur 3 sont en poste au moment de l'enquête. Chez ces derniers, les

motivations principales de la recherche d'emploi se centrent principalement sur la recherche d'un contrat stable, l'accès au statut de cadre et la recherche d'une meilleure rémunération, ces facteurs pouvant se cumuler.

Les modalités de recherche d'emploi varient notamment suite à la première expérience professionnelle, mais on note des différences en fonction des études suivies et des conditions d'emploi dans le poste occupé.

— MÉTHODOLOGIE —

CHAMP DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE AUPRÈS DES JEUNES DIPLÔMÉS DE 2011

Entre le 1^{er} et le 30 mai 2013, l'Apec a réalisé une enquête en ligne auprès de jeunes diplômés de niveau Bac +3 ou plus sortis de l'enseignement supérieur en 2011, portant sur leur situation professionnelle.

Pour faciliter les comparaisons avec la vague précédente (2012), tous les résultats donnés dans le corps du rapport portent sur l'ensemble des diplômés de niveau Bac +4 et plus.

Des résultats statistiques sur le sous-échantillon de niveau Bac +3 sont donnés en annexe.

POPULATION INTERROGÉE

Un échantillon de 4 900 répondants a été constitué à partir de deux sources :

- la base des jeunes diplômés de la promotion 2011 inscrits à l'Apec ;
- les listes des étudiants de plusieurs établissements d'enseignement supérieur partenaires de l'Apec, diplômés en 2011 et ne s'étant pas réinscrits en 2012.

Des filtres placés en début de questionnaire permettaient de vérifier que le répondant correspondait aux critères d'éligibilité : avoir reçu en 2011 un diplôme (ou certificat) de niveau Bac +3 ou supérieur ; être âgé de 20 à 30 ans (20 à 32 ans pour les études médicales) ;

avoir terminé ses études et être soit en recherche d'emploi, soit en emploi (sont donc exclus de notre champ les jeunes qui poursuivent leurs études).

Cet échantillon est représentatif (après redressement) de la structure des jeunes diplômés de niveau Bac +3 et plus inscrits à l'Apec, en termes de sexe, nature de diplôme, niveau de diplôme et grande discipline.

STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON DE LA PROMOTION 2012 (NIVEAU BAC +3 ET PLUS)

Répartition par sexe	En %
Hommes	50
Femmes	50
Total	100

Source : Apec, 2014

Répartition par nature de diplôme	En %
Université	43
École d'ingénieurs	17
École de commerce	26
Autres écoles de spécialité	14
Total	100

Source : Apec, 2014

Répartition par niveau de diplôme	En %
Bac + 3	12
Bac + 4	9
Bac + 5	70
Bac + 6, 7 ou 8	9
Total	100

Source : Apec, 2014

Répartition par discipline de formation	En %
Mathématiques	1
Physique, sciences de la terre	1
Chimie, sciences de la vie	4
Ingénieur généraliste, métallurgie, mécanique, autres spécialités industrielles, génie civil, qualité	15
Électronique, micro-électronique	3
Informatique, télécommunications, multimédia	8
Agronomie, alimentaire, environnement	3
Médical, paramédical, social	3
Économie	3
Gestion, comptabilité	11
Commercial, commerce international	8
Finance, banque, assurance, tourisme, transport	8
Ressources humaines, administration	7
Marketing	11
Droit	4
Sciences politiques, fiscalité	1
Sciences humaines	3
Lettres, langues, documentation	2
Arts, édition, communication, journalisme	4
Total	100

Source: Apec, 2014

NOMENCLATURES

Les nomenclatures utilisées (disciplines d'enseignement, secteurs d'activité, fonctions) sont propres à ces études et ont été élaborées par l'Apec.

RÉALISATION DU TERRAIN

Le terrain téléphonique a été mené par l'institut Novatest du 1^{er} au 30 mai 2013.

— 1 —

— SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS BAC +4 ET PLUS DE LA PROMOTION 2011—

- 08 Deux ans après l'obtention de leur formation, plus de 97 % des diplômés ont déjà eu un emploi
- 09 L'insertion professionnelle s'améliore pour l'ensemble des jeunes diplômés

– DEUX ANS APRÈS L’OBTENTION DE LEUR FORMATION, PLUS DE 97 % DES DIPLÔMÉS ONT DÉJÀ EU UN EMPLOI –

Au moment de l’enquête (printemps 2013), 81 % des jeunes de la promotion 2011 sont en emploi, 16 % sont sans emploi à la recherche d’un nouvel emploi et 3 % sont toujours à la recherche de leur premier emploi (figure 1). Au total, 97 % des jeunes diplômés interrogés sont insérés professionnellement, c’est-à-dire qu’ils ont déjà occupé un emploi au cours des deux années suivant l’obtention de leur diplôme.

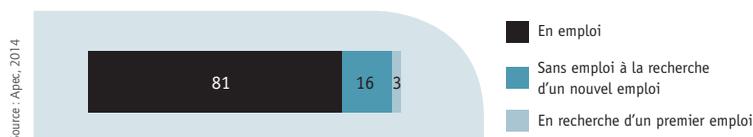
Par rapport à la promotion 2010 entrée sur le marché de l’emploi dans un contexte économique particulièrement défavorable, la situation des jeunes diplômés de la promotion 2011 est meilleure. En effet, le taux d’insertion (proportion des jeunes diplômés ayant déjà été en emploi) a progressé de 4 points par rapport à l’année dernière, rattrapant ainsi le taux d’avant crise (tableau 1). Le taux d’emploi (proportion des jeunes diplômés en emploi au moment de l’enquête), en revanche, n’a guère évolué et reste aux

niveaux enregistrés depuis le début de la crise (aux alentours de 80 %).

Les jeunes diplômés subissent ainsi les effets d’un contexte économique toujours incertain. Bien qu’ils aient profité d’une amélioration du marché de l’emploi cadre en 2011, ils ont été affectés par le retournement de conjoncture enregistré en 2012. Les résultats observés dans l’enquête sur la situation professionnelle de la promotion 2012 l’année suivant l’obtention du diplôme¹ montrent en effet une dégradation des taux d’emploi et d’insertion à ce moment.

1. Les jeunes diplômés de 2012 : situation professionnelle en 2013, Apec, coll. Les études de l’emploi cadre, N°2013-74, septembre 2013.

– Figure 1 –
Situation professionnelle de la promotion 2011 (en %)



Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +4 et plus

– Tableau 1 –

Comparaison des taux d’emploi et des taux d’insertion sur les 5 dernières enquêtes (en %)	2008 (promotion 2006)	2009 (promotion 2007)	2011 (promotion 2009)	2012 (promotion 2010)	2013 (promotion 2011)
Taux d’emploi	91	80	83	82	81
Taux d’insertion	97	93	92	93	97

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +4 et plus

L’enquête n’ayant pas eu lieu en 2010, aucun chiffre n’est indiqué sur la promotion 2008

– L'INSERTION PROFESSIONNELLE S'AMÉLIORE POUR L'ENSEMBLE DES JEUNES DIPLÔMÉS –

Quels que soient la discipline, le niveau ou la nature de formation, le taux d'insertion des jeunes diplômés de la promotion 2011 est en progression par rapport à celui de la promotion précédente.

Les filières les plus professionnalisées ont une meilleure insertion

Les disciplines de formation affichent des différences notables en matière de taux d'emploi et d'insertion (**tableau 2**). Les spécialités les plus professionnalisées et à forte composante technologique affichent de meilleurs taux d'emploi et d'insertion. C'est dans les disciplines informatique-télécommunications-multimédia, médecine-vétérinaire-pharmacie-paramédical-social, technologie-industrie-ingénierie et comptabilité-contrôle de gestion que l'on observe les taux d'emploi et d'insertion les plus avantageux : neuf jeunes diplômés de ces disciplines sur dix sont en emploi et presque tous sont insérés.

À l'opposé, les disciplines comme droit, économie, chimie-sciences de la vie et arts-édition-communication-journalisme affichent des taux d'emploi et d'insertion moins favorables. La part des jeunes diplômés en recherche d'un premier emploi est supérieure à 5 %, contre 3 % pour l'ensemble.

Une amélioration plus sensible pour les disciplines généralistes

Les disciplines où la progression du taux d'insertion est la plus nette sont celles qui enregistraient les taux d'insertion les plus faibles lors de la précédente enquête (**tableau 2**). Ainsi les diplômés de sciences politiques-fiscalité (+15 points), d'agronomie-alimentaire-environnement (+12 points), de lettres-langues-LEA-documentation (+10 points), d'arts-édition-communication-journalisme (+10 points), de sciences humaines (+9 points) et de chimie-sciences de la vie (+9 points) dont les taux d'insertion à deux ans étaient inférieurs à la moyenne en 2012, ont en 2013 des taux avoisinant la moyenne (97 %). Seuls les diplômés en droit, dont la progres-

sion du taux d'insertion est plus modérée (+7 points), restent encore en deçà de la moyenne (92 %).

Si le taux d'emploi global à deux ans reste quasiment stable entre la promotion 2010 et la promotion 2011, il progresse néanmoins pour les diplômés en médecine-vétérinaire-pharmacie-paramédical-social (+4 points), comptabilité-contrôle de gestion (+4 points), ressources humaines-administration (+4 points), finance-banque-assurance (+3 points) et commercial-commerce international (+3 points).

À noter qu'électronique-micro-électronique (-13 points), tourisme-hôtellerie-transport (-7 points), marketing (-6 points) et économie (-5 points) sont les disciplines qui enregistrent la baisse la plus sensible en terme de taux d'emploi.

Le diplôme d'ingénieur, garant d'une meilleure insertion

Les écoles d'ingénieurs et de commerce offrent les meilleures chances d'insertion, avec la quasi-totalité de leurs diplômés ayant déjà occupé un emploi depuis l'obtention de leur diplôme (**tableau 3**). Les ingénieurs affichent le taux d'emploi le plus élevé : 90 % contre 80 % pour les écoles de commerce et 77 % pour l'université.

Les universitaires connaissent la situation la moins favorable : 77 % sont en emploi au moment de l'enquête et 96 % sont insérés professionnellement.

La situation s'améliore davantage pour les universitaires

Les universitaires, bien que dans une situation moins favorable par rapport aux diplômés des écoles, affichent une amélioration sensible de leur situation professionnelle par rapport à la promotion précédente : le nombre d'universitaires toujours à la recherche d'un premier emploi est en nette baisse (4 % contre 11 % pour la promotion 2010) et, contrairement à la tendance générale, la part des universitaires en emploi reste stable.

– Tableau 2 –

Taux d'emploi et d'insertion selon la discipline (en %)	En emploi		Sans emploi				Taux d'insertion	
			En recherche d'un premier emploi		En recherche d'un nouvel emploi			
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Ensemble des jeunes diplômés	82	81	7	3	11	16	93	97
Informatique, télécommunications, multimédia	94	92	2	2	4	7	98	98
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	87	91	4	–	9	9	96	100
Technologie, industrie, ingénierie	88	89	5	1	7	10	95	99
Comptabilité, contrôle de gestion	85	89	3	2	12	9	97	98
Mathématiques*	97	88	1	1	2	10	99	99
Finance, banque, assurance	83	86	9	1	8	12	91	99
Commercial, commerce international	81	84	6	1	13	16	94	99
Ressources humaines, administration	79	83	5	1	16	16	95	99
Génie, civil, BTP, architecture, design	86	83	4	3	10	14	96	97
Physique, sciences de la terre*	83	81	6	–	11	19	94	100
Sciences politiques, fiscalité*	72	80	16	1	12	18	84	99
Gestion, management	83	80	5	3	12	17	95	97
Électronique, micro-électronique	93	80	4	4	3	17	96	96
Tourisme, hôtellerie, transport	86	79	9	2	5	19	91	98
Lettres, langues, LEA, documentation	68	77	13	3	19	20	87	97
Agronomie, alimentaire, environnement	76	74	9	3	13	23	85	97
Sciences humaines	76	74	12	3	12	24	88	97
Économie	79	74	7	6	14	20	93	94
Marketing	79	73	8	3	13	23	92	97
Chimie, sciences de la vie	73	72	14	5	13	24	86	95
Droit	72	72	15	8	13	20	85	92
Arts, édition, communication, journalisme	69	66	14	4	17	30	86	96

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +4 et plus

* Effectif inférieur à 50 individus

Source : Apec, 2014

À noter que si l'augmentation du taux d'insertion est moindre pour les diplômés des écoles, c'est que la marge de progression est plus faible. En effet, le taux

d'insertion était déjà de 98 % pour les ingénieurs et de 94 % pour les diplômés d'écoles de commerce de la promotion 2010 (contre 89 % pour les universitaires).

La part des diplômés en emploi augmente avec le niveau de diplôme

Les diplômés de niveau Bac +4 sont ceux qui rencontrent le plus de difficultés en termes d'insertion. Deux ans après leur sortie de formation, ils sont 77 % en emploi et 96 % sont insérés, contre respectivement 81 % et 98 % pour les Bac +5, et 82 % et 96 % pour les Bac +6 et plus (tableau 4).

Les diplômés de niveau Bac +4 poursuivent leur rattrapage

Les diplômés de niveau Bac +4 enregistrent la plus nette augmentation de leur taux d'insertion à deux

ans entre 2012 et 2013 : +9 points, contre +5 points pour les Bac +5 et +4 points pour les Bac +6 et plus.

Par ailleurs c'est la seule catégorie à voir son taux d'emploi augmenter (+3 points), alors qu'il diminue pour les Bac +5 et reste stable pour les Bac +6. Bien que ce niveau de diplôme demeure celui pour lequel les taux d'emploi et d'insertion sont les moins élevés, l'écart avec les niveaux plus élevés se réduit. Alors que la différence entre le taux d'emploi des Bac +4 et des Bac +5 était de 10 points (8 avec les Bac +6 et plus) pour la promotion 2010, elle n'est plus que de 5 points avec les Bac +5 (et 6 points avec les Bac +6 et plus) pour la promotion 2011.

- Tableau 3 -

Taux d'emploi et d'insertion selon la nature de diplôme (en %)	En emploi		Sans emploi				Taux d'insertion	
			En recherche d'un premier emploi		En recherche d'un nouvel emploi			
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Ensemble des jeunes diplômés	82	81	7	3	11	16	93	97
Université	77	77	11	4	12	19	89	96
École d'ingénieurs	92	90	2	1	6	9	98	99
École de commerce, de gestion, de management	82	80	6	2	12	18	94	98

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +4 et plus

Source : Apec, 2014

- Tableau 4 -

Taux d'emploi et d'insertion selon le niveau de diplôme (en %)	En emploi		Sans emploi				Taux d'insertion	
			En recherche d'un premier emploi		En recherche d'un nouvel emploi			
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Ensemble des jeunes diplômés	82	81	7	3	11	16	93	97
Bac +4	73	76	13	4	14	20	87	96
Bac +5	83	81	7	2	10	17	93	98
Bac +6 et plus	81	82	8	4	11	14	92	96

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +6 et plus

Source : Apec, 2014

- 2 -

- LES JEUNES DIPLÔMÉS EN EMPLOI -

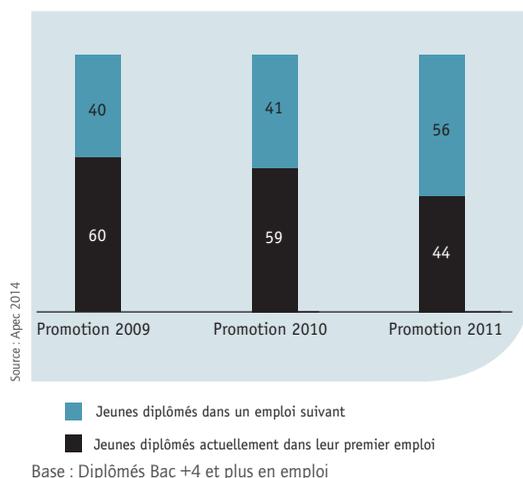
- 12 L'emploi des jeunes diplômés peine à repartir
- 15 Sous l'effet de la crise, les conditions d'emploi se modifient
- 24 Au regard de l'évolution des conditions d'emploi, qu'en est-il de la satisfaction des jeunes diplômés ?

À l'instar des sortants de 2012¹, les jeunes diplômés de la promotion 2011 voient leurs conditions d'emploi se modifier, conséquence de la dégradation de la situation économique. Selon les cursus de formation, les effets sont contrastés et de nature différente. En effet, les profils qui généralement ne rencontraient pas de difficultés sur le marché de l'emploi commencent à subir l'impact négatif de la crise ; inversement, ceux qui connaissaient plus souvent des difficultés d'insertion sont sensiblement moins affectés. Ainsi les conditions d'emploi commencent à se dégrader pour les ingénieurs et les diplômés de niveau Bac +5 alors que les universitaires et les Bac +4 bénéficient d'une embellie.

Au regard des évolutions observées, les jeunes diplômés expriment un niveau de satisfaction élevé par rapport à l'emploi occupé : 8 sur 10 se déclarent satisfaits, une proportion stable par rapport à la promotion précédente. Sur les différents critères détaillant cette satisfaction, l'évolution n'est pas toujours en rapport avec celle observée sur les conditions d'emploi. Enfin, la grande majorité d'entre eux (8 sur 10) restent confiants dans les débouchés de leur formation, une part identique à celle des diplômés 2010.

-L'EMPLOI DES JEUNES DIPLÔMÉS PEINE À REPARTIR-

- Figure 2 -
Situation d'emploi des jeunes diplômés en poste
(en %)



UN MARCHÉ DE L'EMPLOI ENCORE ASSEZ INSTABLE

Parmi les 8 diplômés sur 10 de la promotion 2011 en poste au moment de l'enquête, plus de la moitié ont déjà exercé un ou plusieurs emplois (figure 2). Cette proportion progresse de 15 points (de 41 % à 56 %) par rapport à la promotion précédente.

Dans un contexte économique difficile qui perdure et un marché de l'emploi peu favorable aux jeunes diplômés, ces derniers sont amenés à accepter des emplois non conformes à leurs projets professionnels initiaux, vraisemblablement des contrats précaires. Dans cette perspective, l'accumulation des expériences professionnelles est plutôt subie que choisie. Elle constitue, à ce titre, une conséquence négative de la situation économique actuelle puisque les jeunes diplômés sont soumis aux aléas du marché de l'emploi.

L'accès à l'emploi est un peu moins rapide : 82 % des diplômés de 2011 ont trouvé leur emploi en moins de 6 mois, contre 85 % de ceux de 2010.

Quand ils occupent un emploi, les jeunes diplômés ont tendance à y rester plus longtemps. Le marché de l'emploi peu porteur, caractérisé par une absence de perspectives, des conditions d'emploi moins intéressantes et une durée de recherche qui s'allonge, les incite à demeurer en poste.

1. Les jeunes diplômés de 2012 : situation professionnelle en 2013, Apec, coll. Les études de l'emploi cadre, N°2013-74, septembre 2013.

L'ancienneté dans le poste est stable par rapport à la promotion précédente : 59 % des diplômés de 2011 sont dans leur poste depuis plus de 12 mois contre 57 % de ceux de 2010 (**figure 3**).

Toutefois, sur les trois dernières enquêtes, ce maintien dans le poste a fortement augmenté. Cette tendance se confirme : ainsi 6 diplômés sur 10 de la promotion 2011 occupent leur emploi depuis plus de 12 mois contre seulement 4 diplômés sur 10 de la promotion 2009.

LES JEUNES DIPLÔMÉS EN EMPLOI, QUEL EST LEUR PROFIL ?

38 % des jeunes diplômés en emploi sont issus de l'Université, 27 % d'une école de commerce, de gestion et management et 22 % d'une école d'ingénieurs (**tableau 5**).

Le niveau de diplôme Bac +5 est le plus représenté : il concerne 8 jeunes diplômés sur 10. 10 % des diplômés en emploi possèdent un Bac +4. Cette part augmente de 3 points après avoir baissé lors de l'interrogation de la promotion 2010. La faible part des Bac +4 est liée à la réforme des diplômes universitaires LMD (licence, master, doctorat) dans le cadre du processus de Bologne. Ce nouveau système institue un découpage en 3 niveaux de diplôme : Bac +3, Bac +5 et Bac +8. Le niveau Bac +4, quant à lui, n'existe plus officiellement en tant que tel.

Bien que la réforme LMD soit généralisée et instaure un découpage officiel, les diplômes de niveau Bac +4 continuent d'être délivrés, notamment ceux à caractère professionnel (IUP, MST, MSG, MIAGE). Par ailleurs, la sélection à l'entrée du master 2 demeure, limitant ainsi l'entrée en 5^e année et donc l'obtention du diplôme. Ces différentes raisons peuvent expliquer la persistance de diplômés de niveau Bac +4 malgré la mise en place de la réforme LMD.

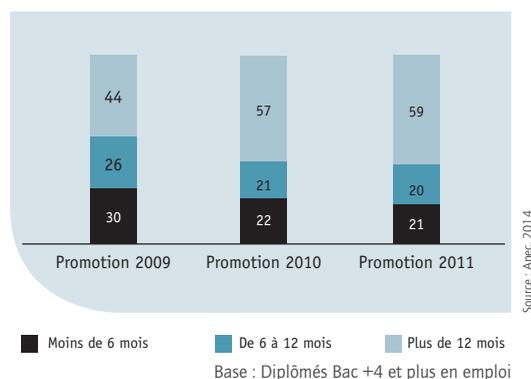
LES DISCIPLINES À CARACTÈRE TECHNOLOGIQUE GARANTISSENT UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE

Un quart des jeunes diplômés en emploi sont issus des disciplines à caractère technologique :

technologies-industrie-ingénierie, informatique-télécommunications-multimédia et électronique-micro-électronique (**tableau 6**).

Les filières gestion, administration et commercial sont également bien représentées (près de 4 diplômés sur 10) : marketing, gestion-management, commercial-commerce international, ressources humaines-administration, finances-banque-assurance, comptabilité-contrôle de gestion.

— Figure 3 —
Ancienneté dans le poste occupé (en %)



— Tableau 5 —

Profil des diplômés en emploi (en %)	
Sexe	
Homme	51
Femme	49
Total	100
Nature du diplôme	
Université	38
École d'ingénieurs	22
École de commerce, gestion, management	27
Autres	13
Total	100
Niveau de diplôme	
Bac +4	10
Bac +5	81
Bac +6 ou plus	9
Total	100

Source : Apec, 2014
Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

À l'inverse, certaines disciplines sont nettement moins présentes parmi les diplômés en emploi. Il s'agit des sciences fondamentales (mathématiques, physique-sciences de la terre, chimie-sciences de la vie, agronomie-alimentaire-environnement), du droit (droit, sciences politiques-fiscalité) ou encore des disciplines artistiques et littéraires (lettres-langues-LEA-documentation, arts-édition-communication-journalisme).

- Tableau 6 -

Répartition des jeunes diplômés en emploi selon la discipline de formation (en %)

Technologies, industrie, ingénierie	14
Marketing	10
Informatique, télécommunications, multimédia	9
Gestion, management	7
Commercial, commerce international	7
Ressources humaines, administration	6
Finances, banque, assurance	6
Comptabilité, contrôle de gestion	5
Droit	4
Chimie, sciences de la vie	3
Électronique, micro-électronique	3
Agronomie, alimentaire, environnement	3
Sciences humaines	3
Génie civil, BTP, architecture, design	3
Arts, édition, communication, journalisme	3
Tourisme, hôtellerie, transport	3
Économie	3
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	2
Lettres, langues, LEA, documentation	2
Mathématiques	1
Physique, sciences de la terre	1
Sciences politiques, fiscalité	1
Sport, éducatif, culturel	1
Total	100

Source : Apec 2014

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

LE COMMERCIAL, LES ÉTUDES ET LA GESTION, SONT LES PRINCIPALES FONCTIONS D'ACCUEIL POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS

Deux tiers d'entre eux occupent un poste dans une de ces fonctions : commercial-marketing, études-recherche-développement, gestion-finance-administration ou encore informatique (tableau 7).

Le secteur des services est le principal secteur recruteur de jeunes diplômés : deux tiers d'entre eux y travaillent (tableau 8). Ils sont particulièrement présents dans les services aux entreprises (activités informatiques-télécommunications, ingénierie-R&D et activités juridiques-comptables-conseil) ou encore dans le secteur banque-assurance-immobilier. Un quart des diplômés sont recrutés par les entreprises industrielles.

Les grandes entreprises recrutent plus fréquemment les jeunes diplômés. Plus de la moitié d'entre eux exercent dans les entreprises de plus de 250 salariés, un tiers dans les entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 4 999 salariés) (tableau 9). 27 % des diplômés sont employés dans des PME et 14 % dans des TPE. ●

- Tableau 7 -

Fonction occupée dans l'emploi actuel (en %)

Commercial, marketing	20
Études, recherche, développement	17
Gestion, finance, administration	17
Informatique	12
Services techniques	10
Ressources humaines, enseignement	9
Communication, création	6
Production industrielle, travaux et chantiers	5
Santé, social, culture	2
Direction d'entreprise	2
Total	100

Source : Apec 2014

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

– Tableau 8 –

Répartition des jeunes diplômés en emploi selon le secteur d'activité de l'entreprise (en %)	
Activités informatiques, télécommunications	11
Ingénierie, R&D	10
Banque, assurance, immobilier	8
Activités juridiques, comptables, conseil	7
Administration publique	6
Communication, médias et études de marché	5
Santé, action sociale	4
Éducation, formation	4
Hôtellerie, restauration, loisirs	3
Services divers aux entreprises	3
Transports et logistique	3
SERVICES	64
Automobile, aéronautique, autres matériels de transport	8
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	5
Énergie, eau, extraction	4
Industrie agroalimentaire	3
Équipements électriques et électroniques	2
Autres industries	2
INDUSTRIE	24
COMMERCE	9
CONSTRUCTION, BTP	3
Total	100

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

– Tableau 9 –

Répartition des jeunes diplômés en emploi selon la taille d'entreprise (en %)	
Moins de 20 salariés	14
De 20 à 249 salariés	27
De 250 à 4 999 salariés	33
Plus de 5 000 salariés	26
Total	100

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

Source : Apec, 2014

– SOUS L'EFFET DE LA CRISE, LES CONDITIONS D'EMPLOI SE MODIFIENT –

La dégradation du contexte économique commence à peser sur les conditions d'emploi des jeunes diplômés. À l'instar des sortants de la promotion 2012, ceux de la promotion 2011 sont également touchés. Cependant, ils sont moins affectés que les diplômés de 2012 car ils bénéficient théoriquement d'une expérience professionnelle plus conséquente due à une ancienneté plus longue sur le marché de l'emploi. Les modifications de conditions d'emploi prennent selon les cursus de formation des jeunes diplômés une forme différente, à savoir une amélioration ou une détérioration.

– AU GLOBAL, DES CONDITIONS D'EMPLOI QUI TENDENT À ÉVOLUER –

Après une légère amélioration pour les jeunes diplômés de 2010, les effets de la crise commencent à se faire sentir sur les conditions d'emploi des diplômés de 2011, qui évoluent de façon contrastée.

L'accès au statut de cadre se restreint

Les diplômés de 2011 obtiennent moins fréquemment le statut de cadre que leurs prédécesseurs. Deux tiers d'entre eux sont cadres, une proportion en baisse de 4 points par rapport à la promotion précédente ; cela au profit des autres catégories (tableau 10).

Le statut de cadre reste toutefois majoritaire chez les jeunes diplômés. Mais, avec la baisse observée, le niveau rejoint celui relevé pour la promotion 2006, interrogée au début de la crise.

En période de repli économique, les femmes sont les plus touchées. Si elles subissent comme les hommes une détérioration de leurs conditions de travail, celle-ci se fait davantage sentir du fait qu'elles bénéficient généralement de conditions moins favorables qu'eux. En effet, elles accèdent moins fréquemment au statut de cadre, et cette situation s'accroît pour les diplômées de 2011, puisque la proportion des femmes cadres est en net recul. Elles sont un peu plus de la moitié à être cadres, une proportion en baisse de

6 points par rapport à la promotion précédente (tableau 11). Après une amélioration pour les diplômées de 2010, le niveau retrouve celui observé pour la promotion 2009. Un quart d'entre elles sont employées. Comme pour les femmes, la proportion de cadres décroît chez les hommes, mais cette diminution est trois fois moins importante pour ces derniers. Par ailleurs, le statut de cadre est surreprésenté parmi les hommes, les trois quart d'entre eux en bénéficiant. Toutefois, cette part baisse progressivement depuis trois ans.

L'accès à un contrat pérenne reste stable

A contrario, la persistance de la crise ne semble pas avoir d'incidence sur l'obtention d'un CDI. En effet, même si la situation économique ne s'améliore pas, voire se dégrade, les jeunes diplômés ont plus souvent un CDI (trois quarts d'entre eux) qu'un contrat précaire. Cette proportion est quasi-identique à celle de la promotion précédente (tableau 12).

Toutefois, l'obtention d'un CDI dès l'embauche est moins fréquente pour la promotion 2011 que pour la promotion précédente : 56 % contre 59 %.

– Tableau 10 –

Statut dans l'emploi (en %)	Promotion		
	2009	2010	2011
Cadre (ou fonctionnaire A)	69	70	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	13	14	16
Employé (ou fonctionnaire C)	18	16	18
Total	100	100	100

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

– Tableau 11 –

Statut dans l'emploi selon le sexe (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi			Femmes			Hommes		
	Promotion			Promotion			Promotion		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Cadre (ou fonctionnaire A)	69	70	66	57	61	55	80	79	77
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	13	14	16	17	17	19	10	11	12
Employé (ou fonctionnaire C)	18	16	18	26	22	26	10	10	11
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

Mais la situation déjà précaire des jeunes diplômés se détériore. La durée prévue des CDD proposés tend à se réduire. Ainsi, 15 % des diplômés de 2011 ont un contrat de 1 à 4 mois, alors que seuls 10 % des diplômés de 2010 étaient dans ce cas. Par ailleurs, 53 % d'entre eux avaient un contrat de plus de 12 mois, ils ne sont plus que 46 % pour la promotion 2011. Cette diminution de la durée de contrat des jeunes diplômés a entre autres, pour conséquence, une accumulation de contrats précaires.

Cette détérioration est d'autant plus flagrante pour les jeunes diplômés qui accèdent à leur premier emploi. En effet, ces derniers multiplient les expériences professionnelles au sein de la même entreprise : ils accumulent de cette façon des contrats précaires dans le cadre du premier emploi.

– Tableau 12 –

Nature du contrat de travail (en %)	Promotion		
	2009	2010	2011
CDI / titularisé	73	76	75
CDD / contractuel	21	20	21
Intérim	3	2	3
Autres	3	2	1
Total	100	100	100

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

– Tableau 13 –

Nombre de CDD ou de mission d'intérim effectués dans la même entreprise avant le contrat en cours, selon la situation d'emploi (en %)	Jeunes diplômés dans leur premier emploi			Jeunes diplômés dans un emploi suivant		
	Promotion			Promotion		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
0	54	49	51	66	58	59
1	28	33	27	20	24	22
2 à 3	14	12	18	11	14	14
4 à 5	2	3	4	2	3	4
6 ou plus	2	3	–	1	1	1
Total	100	100	100	100	100	100

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi en CDD ou en intérim

Source : Apec, 2014

– Tableau 14 –

Rémunération brute annuelle des jeunes diplômés en emploi (en euros)	Promotion		
	2009	2010	2011
Médiane	31 200	32 000	32 000
Moyenne	31 300	31 900	31 300

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

Ainsi un quart des jeunes diplômés de 2011 dans leur premier poste en CDD ou en intérim avaient déjà effectué un contrat du même type dans la même entreprise contre un tiers de ceux de la promotion 2010 (tableau 13). Et la proportion de ceux ayant effectué 2 à 5 CDD ou missions d'intérim a progressé de 7 points pour concerner 2 jeunes diplômés sur 10.

Des niveaux de rémunération variables

La rémunération brute annuelle moyenne des jeunes diplômés de la promotion 2011 est de 31 300 euros, en baisse de 600 euros par rapport à la promotion précédente (tableau 14). Elle retrouve ainsi le niveau observé pour la promotion 2009.

Le salaire médian s'élève à 32 000 euros, stable par rapport à la promotion 2010.

Les rémunérations des femmes sont fréquemment inférieures à celles des hommes. Cette situation est plus à mettre en relation avec les cursus de formation suivis par les femmes et le type de poste occupé que le genre. En effet, elles sont plus présentes dans les filières universitaires, les disciplines à insertion difficile... qui donnent en conséquence plus difficilement accès à des contrats pérennes ainsi qu'à des rémunérations stables et élevés.

Ainsi la moitié des femmes sont issues de l'Université contre 37 % des hommes. Elles sont, par ailleurs, sur-représentées dans les filières où les taux d'emploi sont les plus bas, comme par exemple arts-édition-communication-journalisme ou encore lettres-langues-LEA-documentation. Dans ces disciplines de formation, la part des femmes est respectivement de 86 % et 82 % alors que les taux d'emploi de ces filières s'élèvent à 77 % et 66 %.

À l'inverse, elles sont peu présentes dans les disciplines caractérisées par des taux d'emploi élevés comme informatique-télécommunication-multimédia ou technologie-industrie-ingénierie. Pour ces deux filières, la proportion de femmes est respectivement de 17 % et 24 %, et les taux d'emploi sont de 92 % et 89 %.

Les salaires des femmes diminuent, mais dans une moindre mesure que ceux des hommes. L'écart entre les salaires des hommes et des femmes tend ainsi à se réduire dans ce contexte de crise.

Pour la promotion 2011, le salaire médian des femmes baisse de 800 euros et le salaire moyen de 200 euros (tableau 15). Alors que le salaire médian diminue de 3 % pour les deux catégories, le salaire moyen baisse de 3 % pour les hommes contre seulement 1 % pour les femmes.

Ainsi, l'écart entre le salaire médian des hommes et des femmes, qui était de 4 500 euros pour la promotion 2010, atteint 4 400 euros pour la promotion 2011.

Pour les salaires moyens, ce différentiel se résorbe également : de 5 000 euros pour la promotion 2010 à 4 300 euros pour la promotion 2011.

Ce sont les salaires les plus élevés qui subissent le plus les effets de la crise. En effet, la proportion de jeunes gagnant 30 000 euros et plus baisse de 5 points par rapport à la précédente promotion. (tableau 16).

Toutefois, la majorité des jeunes diplômés continuent de percevoir une rémunération brute annuelle supérieure à 30 000 euros. Avec la baisse observée, cette part est identique à celle mesurée sur la promotion 2009. La proportion de diplômés percevant plus de 30 000 euros par an qui n'avait cessé de progresser depuis la promotion 2006 (au tout début de la crise) amorce une diminution, signe d'une crise qui s'installe. En conséquence, la part des jeunes diplômés qui touchent entre 22 000 et 30 000 euros par an augmente.

L'écart des salaires entre les femmes et les hommes est encore plus marqué au regard de la distribution par niveau de salaire, en particulier la fréquence des salaires les plus élevés.

Les femmes perçoivent plus fréquemment des salaires inférieurs à ceux des hommes. En période de crise, leur situation se fragilise encore plus. Ainsi, la moitié des femmes perçoivent une rémunération supérieure à 30 000 euros (-3 points par rapport à la promotion précédente) contre les trois quart des hommes (tableau 17).

Pour les deux catégories, la part de diplômés touchant un salaire supérieur à 30 000 euros par an diminue. Cette baisse est plus sensible chez les hommes (-6 points) que chez les femmes (-3 points).

- Tableau 15 -

Rémunération brute annuelle selon le sexe (en euros)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi		Femmes		Hommes		Écart hommes-femmes	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Médiane	32 000	32 000	30 000	29 200	34 500	33 600	+4 500	+4 400
Moyenne	31 900	31 300	29 200	29 000	34 200	33 300	+5 000	+4 300

Base : Diplômés bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

Des différences de niveaux de rémunération apparaissent également selon le statut occupé dans le poste. Ainsi, les jeunes diplômés disposant d'un statut de cadre ont plus souvent un niveau de rémunération supérieur aux autres catégories.

La rémunération brute annuelle moyenne des cadres est supérieure de 7 400 euros à celle des agents de maîtrise et de 11 800 euros à celle des employés

(tableau 18). Ces écarts étaient respectivement de 7 900 euros et 11 500 euros pour la promotion 2010. Ainsi, l'écart entre le salaire moyen des cadres et des agents de maîtrise se réduit tandis que celui des cadres et des employés s'amplifie.

Hormis pour les agents de maîtrise, la rémunération brute annuelle moyenne affiche une baisse : de 1 % pour les cadres et de 3 % pour les employés.

–Tableau 16–

Rémunération brute annuelle (en euros)	Promotion		
	2009	2010	2011
Moins de 13 000 euros	2	1	2
13 à moins de 18 000 euros	3	3	3
18 à moins de 22 000 euros	8	8	8
22 à moins de 26 000 euros	12	10	13
26 à moins de 30 000 euros	15	12	13
30 000 euros ou plus	60	66	61
Total	100	100	100

Base : Diplômés bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

–Tableau 17–

Rémunération brute annuelle selon le sexe (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi		Femmes		Hommes	
	Promotion		Promotion		Promotion	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Moins de 13 000 euros	1	2	2	3	–	1
13 000 à moins de 18 000 euros	3	3	5	4	2	2
18 000 à moins de 22 000 euros	7	8	11	12	4	4
22 000 à moins de 26 000 euros	10	13	15	16	6	9
26 000 à moins de 30 000 euros	13	13	16	17	9	11
30 000 euros ou plus	66	61	51	48	79	73
Total	100	100	100	100	100	100

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

–Tableau 18–

Rémunération selon le statut dans l'emploi (en euros brut par an)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi		Cadre		Agent de maîtrise		Employé	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Médiane	32 000	32 000	34 800	34 500	26 000	26 400	22 200	23 000
Moyenne	31 900	31 300	34 700	34 400	26 800	27 000	23 200	22 600

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

La baisse des rémunérations est également constatée quel que soit le type de contrat au mieux, ils sont stables. Et les diplômés qui ont un contrat pérenne sont concernés au même titre que les autres. (tableau 19). Toutefois, ce sont les intérimaires qui sont les plus touchés par cette diminution des rémunérations : leurs salaires médians affichent également une baisse, alors que ce n'est pas le cas pour les titulaires d'un CDI ou CDD. De la même façon, les salaires moyens diminuent pour les trois catégories, mais ce sont les intérimaires qui connaissent la plus forte baisse : 3 700 euros pour ces derniers, contre 800 euros pour les CDD ou contractuels et 300 euros pour ceux en CDI.

SELON LES CURSUS DE FORMATION, LES EFFETS SONT CONTRASTÉS

La dégradation du marché de l'emploi qui s'installe modifie les conditions d'emploi des jeunes diplômés. Ces évolutions prennent différentes formes et sont fortement liées au cursus de formation suivi. D'une part, la crise touche ceux qui jusqu'alors étaient

privilegiés en matière d'insertion professionnelle ; d'autre part, elle a des effets plus limités, pour ceux qui rencontraient plus fréquemment des difficultés d'insertion. Elle impose donc une sorte de rattrapage que l'on peut aussi qualifier de nivellement par le bas.

Même si les ingénieurs s'en sortent le mieux, leurs conditions d'emploi sont affectées

Les ingénieurs, jusqu'à présent peu touchés par la situation économique morose, commencent à en ressentir les effets.

Historiquement, ces derniers se voient plus souvent proposer des contrats pérennes que les universitaires et les diplômés d'écoles de commerce.

Ceux de la promotion 2011 sont également dans ce cas. Ainsi, la majorité des ingénieurs ont un CDI (85 %) (tableau 20). Toutefois cette proportion baisse de 4 points par rapport à la promotion précédente, pour retrouver le niveau de 2009. La part de ceux en CDD augmente de 6 points pour atteindre 14 %, un niveau jamais atteint et supérieur à celui observé pour la promotion 2006 (12 %). La précarité tend donc à se développer chez les ingénieurs.

- Tableau 19 -

Rémunération brute annuelle selon la nature du contrat (en euros)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi		CDI ou titularisé		CDD ou contractuel		Intérim	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Médiane	32 000	32 000	33 000	33 000	25 000	25 000	33 000	27 000
Moyenne	31 900	31 300	33 400	33 000	25 800	25 000	31 300	27 600

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

- Tableau 20 -

Nature du contrat de travail selon la nature du diplôme (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi			Université			École d'ingénieurs			École de commerce		
	Promotion			Promotion			Promotion			Promotion		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
CDI / titularisé	73	76	75	62	65	67	85	89	85	78	81	83
CDD / contractuel	21	20	21	31	31	29	10	8	14	15	13	14
Intérim	3	2	3	4	2	3	2	1	1	3	3	3
Autres	3	2	1	3	2	1	3	2	-	4	3	-
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

Même si le CDI concerne encore plus de 8 jeunes ingénieurs sur 10, cette catégorie est la seule à voir sa proportion de jeunes diplômés en CDI baisser, à l'inverse des universitaires et des diplômés d'écoles de commerce. Pour ces derniers, la part de diplômés qui ont un contrat pérenne n'a cessé d'augmenter ces trois dernières années.

Avec une proportion croissante de jeunes en CDI, les diplômés d'écoles de commerce rattrapent les ingénieurs. Ainsi, l'écart entre la proportion de titulaires d'un CDI issus des écoles d'ingénieurs et celle des écoles de commerce se réduit : de 8 points pour la promotion 2010 à 2 points pour celle de 2011.

De la même façon, la proportion de cadres parmi les ingénieurs diplômés diminue légèrement : -3 points par rapport à la promotion précédente, pour concerner 9 ingénieurs sur 10 (tableau 21). Malgré cette baisse, ces derniers se voient toujours proposer plus fréquemment le statut de cadre que les universitaires ou les diplômés d'écoles de commerce (6 diplômés sur 10 pour ces deux catégories).

Alors que pour les universitaires, cette part reste stable, elle diminue de 4 points pour les diplômés d'école de commerce. De fait, l'écart entre la proportion de cadres pour ces deux catégories se résorbe : 11 points pour la promotion 2009, 5 points pour 2010 et 2 points pour 2011.

Ainsi, dans un contexte économique difficile qui perdure, ce sont les universitaires qui pâtissent le moins de la situation. À l'inverse des ingénieurs et des diplômés d'écoles de commerce, leurs conditions d'em-

ploi ne se détériorent pas, elles semblent se maintenir.

Pour rappel, la proportion d'universitaires titulaires d'un CDI est stable (+2 points, soit deux tiers d'entre eux) alors que la part des ingénieurs en CDI baisse de 4 points (de 89 % à 85 %).

A contrario les diplômés d'écoles de commerce subissent plus fortement les effets de la crise. Bien que la part des agents de maîtrise reste stable, celle des employés augmente : +4 points par rapport à la promotion précédente, pour représenter un quart des diplômés d'écoles de commerce. Cette proportion est en constante progression ces trois dernières années.

Après une hausse continue depuis deux ans, les niveaux de salaire baissent. Les ingénieurs ont fréquemment les niveaux de salaires les plus élevés. Pour eux, la rémunération brute annuelle moyenne s'élève à 34 300 euros, contre 32 400 euros pour les diplômés d'école de commerce et 30 000 euros pour les universitaires. Cela s'explique notamment par le fait que les ingénieurs occupent des postes pour lesquels les conditions d'emploi sont meilleures (85 % sont en CDI et 91 % sont cadres).

Par rapport à la promotion précédente, quelle que soit la nature du diplôme, les niveaux de salaires ont diminué. Si les universitaires semblent relativement épargnés, le salaire médian des ingénieurs et des diplômés d'écoles de commerce baisse sensiblement (tableau 22). Concernant la rémunération brute annuelle moyenne, cette diminution est plus sensible pour les diplômés d'écoles de commerce (-6,5 %) que pour les ingénieurs (-3 %) et les universitaires (-2 %). Ces derniers disposant plus souvent

– Tableau 21 –

Statut dans l'emploi selon la nature du diplôme (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi			Université			École d'ingénieurs			École de commerce		
	Promotion			Promotion			Promotion			Promotion		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Cadre (ou fonctionnaire A)	69	70	66	57	61	60	91	93	90	68	66	62
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	13	14	16	18	18	18	5	4	6	14	15	15
Employé (ou fonctionnaire C)	18	16	18	25	21	22	4	3	4	18	19	23
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2014

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

des niveaux de rémunération les plus bas, voient leurs salaires baisser mais dans une moindre mesure par rapport aux deux autres catégories de jeunes diplômés.

Des conditions qui commencent à se dégrader pour les Bac +5, alors que les Bac +4 bénéficient d'une embellie

Les diplômés de niveau Bac +5 voient leur accès à un contrat pérenne se restreindre, contrairement aux Bac +4 et Bac +6 ou plus pour lesquels la proportion de diplômés en CDI progresse.

Les Bac +5 sont plus souvent titulaires d'un contrat pérenne. Pour la promotion 2011, les trois quarts des Bac +5 ont un CDI contre 7 diplômés sur 10 pour les autres niveaux de diplôme (tableau 23). Toutefois, cette part baisse de 3 points pour les Bac +5, tandis qu'elle augmente pour les autres niveaux : +2 points pour les Bac +4 et +3 points les Bac +6 ou plus.

La conjoncture économique morose semble bénéficier aux Bac +4. Pour la deuxième année consécutive,

la proportion de diplômés possédant un CDI progresse et est supérieure à celle des Bac +6 ou plus : 68 % contre 65 % pour la promotion 2010 et 70 % contre 68 % pour la promotion 2011, créant ainsi une rupture avec les promotions précédentes.

Sur le statut occupé dans le poste, les diplômés de niveau Bac +4 connaissent une amélioration : un accès plus fréquent au statut de cadre et d'agent de maîtrise. À l'inverse, les niveaux les plus élevés voient leur part d'employés augmenter.

Ainsi concernant le niveau Bac +4, les proportions de cadres et d'agents de maîtrise ont augmenté, respectivement de 3 et 5 points (tableau 24). 4 diplômés sur 10 de niveau Bac +4 sont employés contre la moitié pour la promotion précédente, soit une baisse de 8 points.

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus la probabilité d'accéder au statut de cadre augmente. Ainsi, 7 diplômés sur 10 de niveau Bac +5 ont le statut de

– Tableau 22 –

Rémunération brute annuelle selon la nature du diplôme (en euros)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi		Université		École d'ingénieurs		École de commerce	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Médiane	32 000	32 000	29 100	30 000	34 800	34 000	33 000	32 400
Moyenne	31 900	31 300	30 000	29 300	35 000	34 300	33 800	32 300

Source : Apec, 2014

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

– Tableau 23 –

Nature du contrat selon le niveau de diplôme (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi			Bac +4			Bac +5			Bac +6 ou plus		
	Promotion			Promotion			Promotion			Promotion		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
CDI / titularisé	73	76	75	55	68	70	75	79	76	67	65	68
CDD / contractuel	21	20	21	32	25	24	19	18	20	30	31	30
Intérim	3	2	3	8	2	5	3	2	3	1	3	2
Autres	3	2	1	5	5	1	3	1	1	2	1	-
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2014

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

cadre, ils sont 9 diplômés sur 10 pour les Bac +6 ou plus.

Pour les Bac +5, la proportion des diplômés ayant le statut de cadre baisse de 4 points. Elle atteint un niveau inférieur à celui observé pour la promotion 2006 (73 %). En parallèle, la part des employés augmente (+3 points) alors que celle des agents de maîtrise reste stable.

Parmi les Bac +6 ou plus, la part de cadres reste identique soit 9 diplômés sur 10.

Malgré la réduction des écarts, l'accès au statut de cadre continue de concerner une minorité de Bac +4. En matière de rémunération, on observe également une réduction des écarts.

La rémunération croît à mesure que le niveau de diplôme augmente. La rémunération brute annuelle moyenne varie de 25 700 euros pour les Bac +4, à 35 000 euros pour les Bac +6 ou plus ; elle s'élève à 31 500 euros pour les Bac +5 (tableau 25).

Le salaire moyen des Bac +4 augmente contrairement aux autres niveaux et en particulier les Bac +5. Pour les Bac +4, ce revenu est en hausse de 3 %, celui des Bac +5 en baisse de 2 %. Ainsi l'écart de salaire entre ces deux niveaux de diplôme diminue sensiblement : de 7 200 euros pour la promotion 2010, il s'abaisse à 5 800 euros pour la promotion 2011. L'écart entre les niveaux Bac +4 et Bac +6 ou plus diminue également : de 10 200 euros, il décroît à 9 300 euros. ●

– Tableau 24 –

Statut dans l'emploi selon le niveau de diplôme (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi			Bac +4			Bac +5			Bac +6 ou plus		
	Promotion			Promotion			Promotion			Promotion		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Cadre (ou fonctionnaire A)	69	70	66	28	28	31	72	72	68	87	87	87
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	13	14	16	25	24	29	13	14	15	6	6	4
Employé (ou fonctionnaire C)	18	16	18	47	48	40	15	14	17	7	7	9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

– Tableau 25 –

Rémunération brute annuelle selon le niveau de diplôme (en euros)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi		Bac +4		Bac +5		Bac +6 ou plus	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Médiane	32 000	32 000	23 000	24 900	32 100	32 000	35 000	36 000
Moyenne	31 900	31 300	24 900	25 700	32 100	31 500	35 100	35 000

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

-AU REGARD DE L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS D'EMPLOI, QU'EN EST-IL DE LA SATISFACTION DES JEUNES DIPLÔMÉS ?-

UN NIVEAU DE SATISFACTION ÉLEVÉ PAR RAPPORT À L'EMPLOI OCCUPÉ

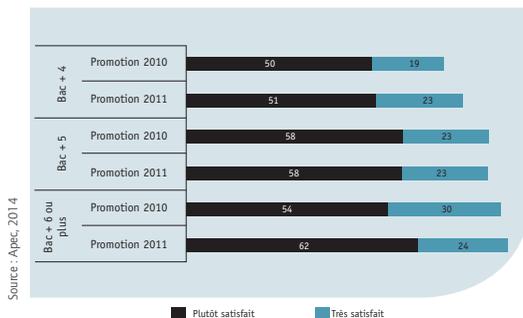
8 diplômés sur 10 se disent satisfaits de l'emploi qu'ils occupent, dont un quart très satisfaits. Ces proportions n'évoluent pas par rapport à la promotion précédente. À titre de comparaison, pour les diplômés de 2006 et 2007, la part des satisfaits représentait 9 jeunes sur 10.

La crise qui dure depuis 2008 influe sur la satisfaction des jeunes diplômés : leur accès au marché de l'emploi s'en trouve limité et leurs conditions d'emploi détériorées.

Toutefois, le niveau de satisfaction sans atteindre celui d'avant crise est élevé et stable depuis trois ans. Face à une conjoncture économique difficile et un marché de l'emploi peu favorable aux jeunes diplômés, ceux en emploi se sentent privilégiés, ce qui peut certainement participer au fort niveau de satisfaction exprimée.

Selon le niveau de diplôme, la satisfaction liée au poste occupé varie. Par rapport à la promotion précédente, la satisfaction exprimée par les Bac +4 progresse (+5 points), à l'inverse des niveaux de diplôme les plus élevés (figure 4). Une satisfaction d'autant plus prononcée pour les Bac +4 que la part des très satisfaits augmente de 4 points.

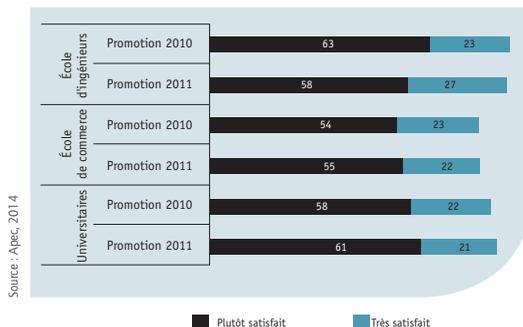
- Figure 4 - Satisfaction par rapport à l'emploi occupé, selon le niveau de diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Plus le niveau de diplôme est élevé et plus la satisfaction est importante. Ce sont les Bac +6 ou plus qui déclarent le niveau de satisfaction le plus élevé, en même temps, ce sont eux qui bénéficient plus fréquemment de meilleures conditions d'emploi. Ainsi, 74 % des Bac +4 se déclarent satisfaits ; c'est aussi le cas de 81 % des Bac +5 et 86 % des Bac +6 ou plus. Pour ces derniers, le niveau de satisfaction reste stable, mais la satisfaction exprimée est moins prononcée : un tiers des Bac +6 ou plus de la promotion 2010 se disaient très satisfaits, ils ne sont plus qu'un quart des diplômés de 2011. La détérioration de leurs conditions d'emploi peut expliquer ce niveau de satisfaction moins affirmé à l'inverse des Bac +4.

- Figure 5 - Satisfaction par rapport à l'emploi occupé, selon la nature du diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Concernant le poste occupé, ce sont les ingénieurs qui expriment le niveau de satisfaction le plus élevé avec 85 % (pour rappel, 8 sur 10 d'entre eux sont en CDI et 9 sur 10 sont cadres, ce qui explique cette satisfaction importante), le moins élevé se trouvant chez les diplômés d'écoles de commerce (figure 5). Ces proportions restent stables par rapport à la promotion précédente. Toutefois, la part des ingénieurs qui se déclarent très satisfaits augmente de 4 points.

La satisfaction n'évolue pas toujours en parallèle avec les conditions d'emploi

Si on s'intéresse plus spécifiquement aux critères suivants : le statut dans l'emploi, le type de contrat et la rémunération, les niveaux de satisfaction déclarée sont stables par rapport à la promotion précédente (tableau 26).

Selon le niveau de diplôme, la satisfaction déclarée par les jeunes diplômés sur ces trois aspects varie. Plus le niveau s'élève et plus la satisfaction est forte. Ainsi, les Bac +6 ou plus déclarent les niveaux de satisfaction les plus hauts, excepté pour le type de contrat. À l'inverse des Bac +4 et des Bac +5, ils déclarent une satisfaction supérieure à celle de la promotion précédente sur ces trois aspects du poste.

Au regard d'une situation économique qui ne semble pas s'améliorer et de la difficulté de trouver un emploi pour leurs homologues sur le marché de l'emploi, les Bac +6 ou plus se sentent vraisemblablement mieux lotis. Ce sentiment peut influencer de façon positive sur leur satisfaction alors même que leurs conditions d'emploi ne se sont pas améliorées de façon nette.

Ainsi 9 diplômés Bac +6 ou plus sur 10 sont satisfaits de leur statut. Même si la proportion des satisfaits au global reste stable, la part des très satisfaits progresse de 10 points par rapport à la promotion 2010. À l'inverse, seule la moitié des Bac +4 sont satisfaits de leur statut, en baisse de 6 points. Alors même que l'accès au statut de cadre augmente de 3 points pour

le niveau le plus bas et qu'il reste identique pour le niveau le plus haut.

Par ailleurs, la proportion de cadres baisse de 4 points chez les Bac +5, mais leur niveau de satisfaction sur ce critère de poste est identique.

Pour le type de contrat et la rémunération, la part des Bac +6 ou plus satisfaits progresse de 6 points pour chacun de ces critères. Ainsi trois quart d'entre eux sont satisfaits du type de contrat qu'ils ont (pour rappel, 7 sur 10 d'entre eux ont un CDI, une proportion stable par rapport à la promotion précédente) et deux tiers de leur rémunération. Même si les niveaux de rémunération des Bac +6 n'ont pas enregistré une forte croissance, ils restent toutefois supérieurs à ceux des autres niveaux. Ce qui peut expliquer une progression importante de la satisfaction dans une situation économique qui ne s'améliore pas.

Par ailleurs, la rémunération est l'élément qui suscite le moins de satisfaction pour les trois catégories, la moitié seulement des Bac +4 se déclarent satisfaits de leur rémunération.

Concernant le statut dans l'emploi, le type de contrat et la rémunération, ce sont les ingénieurs qui expriment les niveaux de satisfaction les plus élevés et les universitaires les plus bas (tableau 27), alors que les conditions d'emploi des universitaires sont restées stables et que celles des ingénieurs se sont dégradées (-4 points pour la part des ingénieurs en CDI et -3 points pour ceux au statut de cadre). On note néanmoins une légère baisse de la satisfaction des diplômés d'écoles tant concernant le statut que le contrat.

– Tableau 26 –

Satisfaction selon le niveau de diplôme (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi		Bac +4		Bac +5		Bac +6 ou plus	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Statut dans l'emploi	78	76	58	52	79	78	87	89
Type de contrat	80	79	72	74	82	79	70	76
Rémunération	57	57	48	50	58	58	60	66

Source : Apec, 2014

Base : Diplômés Bac+4 et plus en emploi

-Tableau 27-

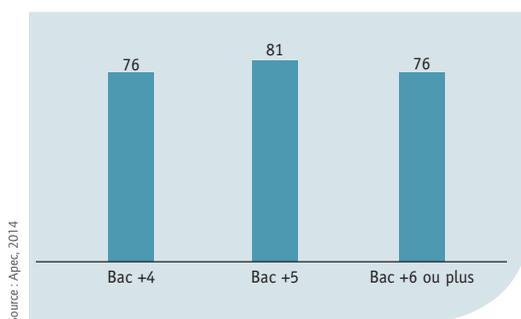
Satisfaction selon la nature de diplôme (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi		Université		École d'ingénieurs		École de commerce	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Statut dans l'emploi	78	76	71	71	93	91	77	73
Type de contrat	80	79	72	74	90	87	83	81
Rémunération	57	57	54	54	64	65	55	57

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

-Figure 6-

Part de diplômés déclarant être très ou assez optimistes quant aux débouchés de leur formation à l'issue de leurs études, selon le niveau du diplôme (en %)

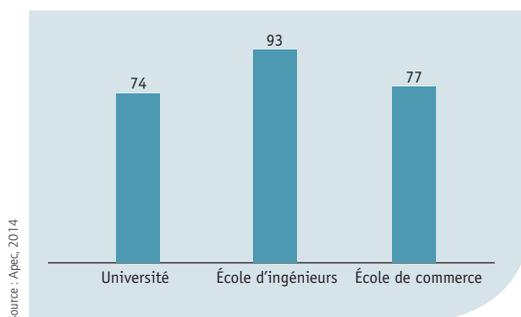


Source : Apec, 2014

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

-Figure 7-

Part de diplômés déclarant être très ou assez optimistes quant aux débouchés de leur formation à l'issue de leurs études, selon la nature du diplôme (en %)



Source : Apec, 2014

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

UNE CONFIANCE MAINTENUE DANS LES DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

8 diplômés sur 10 en emploi sont confiants dans les débouchés de leur formation, une proportion identique à celle de la promotion précédente.

Par niveau de diplôme, les Bac +5 se montrent plus confiants que les autres niveaux : 8 diplômés sur 10, contre trois quarts des Bac +4 et des Bac +6 ou plus alors que les taux d'emploi et d'insertion pour les Bac +5 et les Bac +6 ou plus sont identiques (figure 6). En effet, le taux d'emploi s'élève à 81 % pour les Bac +5 et à 82 % pour les Bac +6 ou plus ; quant au taux d'insertion, il est respectivement de 98 % et 96 %.

Ce sont les ingénieurs les plus confiants dans leur formation : 9 sur 10 contre trois quarts des diplômés d'école de commerce et les universitaires (figure 7). Malgré la dégradation du marché de l'emploi, les niveaux de confiance des jeunes diplômés de la promotion 2011 restent identiques à ceux de la promotion précédente.

Les évolutions en matière de conditions d'emploi (amélioration ou dégradation selon les profils de jeunes diplômés) sont mesurables au travers d'indicateurs objectifs. La satisfaction exprimée au regard du poste occupé n'est pas conformément le reflet de ces changements. Elle repose plus sur des aspects subjectifs : appréciations, perceptions, acquis...

Malgré la conjoncture économique difficile et son impact sur le marché de l'emploi, les jeunes diplômés affichent toujours la même confiance dans les débouchés de leur formation.

— 3 —

— LES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI—

- 29 Plus de la moitié des jeunes de la promo 2011 sont à la recherche d'un emploi
- 36 Les modalités de la recherche d'emploi

- LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS DES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI -

51 % des jeunes déclarent être à la recherche d'un emploi, soit parce qu'ils souhaitent en changer, soit parce qu'ils sont actuellement sans emploi. Si la proportion des jeunes diplômés cherchant toujours leur premier emploi est plus faible que les années précédentes, on observe peu de variation en ce qui concerne le total de ceux qui sont à la recherche d'un poste : ils représentent 19 % des diplômés interrogés (figure 8).

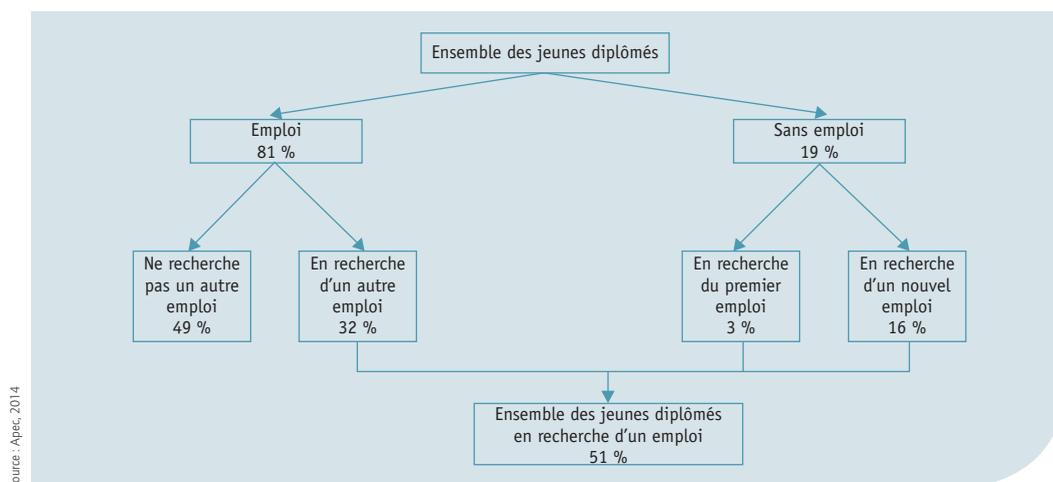
L'augmentation de 2 points, par rapport à l'an dernier, du nombre de jeunes diplômés en poste qui recherchent un autre emploi semble être la conséquence de la précarisation de l'emploi plutôt que

d'une dégradation de la satisfaction quant à l'emploi occupé (tableau 28). En effet, celle-ci ne varie quasiment pas depuis l'enquête menée l'an dernier.

Les modalités de recherche d'emploi varient notamment suite à la première expérience professionnelle, mais on note des différences en fonction des études suivies et des conditions d'emploi dans le poste occupé. Malgré une insertion qui semble plus facile, le pessimisme progresse chez les jeunes à la recherche d'un emploi, avec une baisse de 6 points de l'optimisme par rapport à la promotion précédente, recul qui touche surtout ceux qui sont en poste à la recherche d'un nouvel emploi. ●

- Figure 8 -

Répartition des jeunes diplômés selon leur situation d'emploi ou de recherche (en %)



Source : Apec, 2014

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +4 et plus

- Tableau 28 -

Satisfaction d'ensemble des diplômés en emploi des promotions 2010 et 2011 recherchant ou non un nouvel emploi (en %)	Promotion			
	2010		2011	
	En recherche d'un autre emploi	Ne recherchant pas un autre emploi	En recherche d'un autre emploi	Ne recherchant pas un autre emploi
Satisfaits	55	96	57	97
Insatisfaits	45	4	43	3
Total	100	100	100	100

Source : Apec, 2014

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

– PLUS DE LA MOITIÉ DES JEUNES DE LA PROMO 2011 SONT À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI OU D'UNE MOBILITÉ –

Les jeunes sans emploi au moment de l'enquête représentent près du tiers des jeunes en recherche d'emploi. Près d'un sur six n'a jamais occupé d'emploi depuis l'obtention de son diplôme, mais les écarts se sont réduits entre les disciplines, par rapport à l'an dernier, en ce qui concerne l'insertion professionnelle. Près de 2 jeunes diplômés en recherche sur 3 sont en poste au moment de l'enquête. Chez ces derniers, les motivations principales de la recherche d'emploi se centrent principalement sur la recherche d'un contrat stable, l'accession au statut de cadre et la recherche d'une meilleure rémunération, ces critères pouvant se cumuler.

– DE GRANDES DIFFÉRENCES SELON LES DIPLÔMES

Au moment de l'enquête (printemps 2013), 19 % des jeunes de la promotion 2011 sont en recherche d'emploi : 16 % cherchent nouvel emploi et 3 % leur premier emploi.

La situation de recherche d'emploi diffère selon la nature et le niveau du diplôme

Parmi ceux qui recherchent un emploi, la corrélation avec le niveau de diplôme est particulièrement nette (tableau 29). Ainsi, parmi ceux qui recherchent un emploi, plus de 2 jeunes sur 5, titulaires d'un diplôme Bac + 4 est sans emploi, alors que ce n'est la situation que d'un tiers des jeunes possédant un diplôme de niveau supérieur ou égal à Bac +6.

Par ailleurs, la durée de recherche est plus longue pour les titulaires d'un Bac +4, puisque plus de la moitié d'entre eux sont à la recherche d'un emploi depuis plus de 5 mois, contre 3 mois pour les autres. Comme l'année précédente, les ingénieurs sont plus souvent en emploi que les universitaires ou les diplômés des écoles de commerce (figure 2). Ainsi, parmi les diplômés des écoles d'ingénieurs, en recherche d'emploi, un quart seulement ne sont pas en poste. Plus de quatre universitaires en recherche d'emploi sur dix sont quant à eux sans emploi (tableau 30).

Les écarts en termes d'emploi demeurent importants entre les différentes disciplines

Les juristes sans emploi sont, pour un tiers d'entre eux, des jeunes qui n'ont jamais eu de poste. A contrario, les jeunes diplômés en médecine-vétérinaire-pharmacie-paramédical- social ou physique-sciences de la terre ont tous déjà occupé un emploi (figure 9).

En revanche, la proportion de jeunes à la recherche de leur premier emploi parmi les diplômés en informatique, comptabilité-contrôle de gestion, ou dans une moindre mesure, électronique-microélectronique, génie civil-BTP, architecture, design, est non négligeable. Il s'agit de disciplines où les taux d'emploi sont parmi

– Tableau 29 –

Part des jeunes en recherche d'emploi par niveau de diplôme selon la nature de la recherche (en %)	Ensemble	Bac +4	Bac +5	Bac +6 ou plus
En emploi, en recherche d'un autre emploi	63	59	63	67
Sans emploi, en recherche d'emploi	37	41	37	33
Total	100	100	100	100

Base : Diplômés Bac +4 et plus en recherche d'emploi

Source : Apec, 2014

– Tableau 30 –

Jeunes diplômés en recherche d'emploi selon la nature du diplôme (en %)	Ensemble	Université	École de commerce, de gestion, de management	École d'ingénieurs
En emploi, en recherche d'un autre emploi	63	58	61	73
Sans emploi, en recherche d'emploi	37	42	39	27
Total	100	100	100	100

Base : Diplômés Bac +4 et plus en recherche d'emploi

Source : Apec, 2014

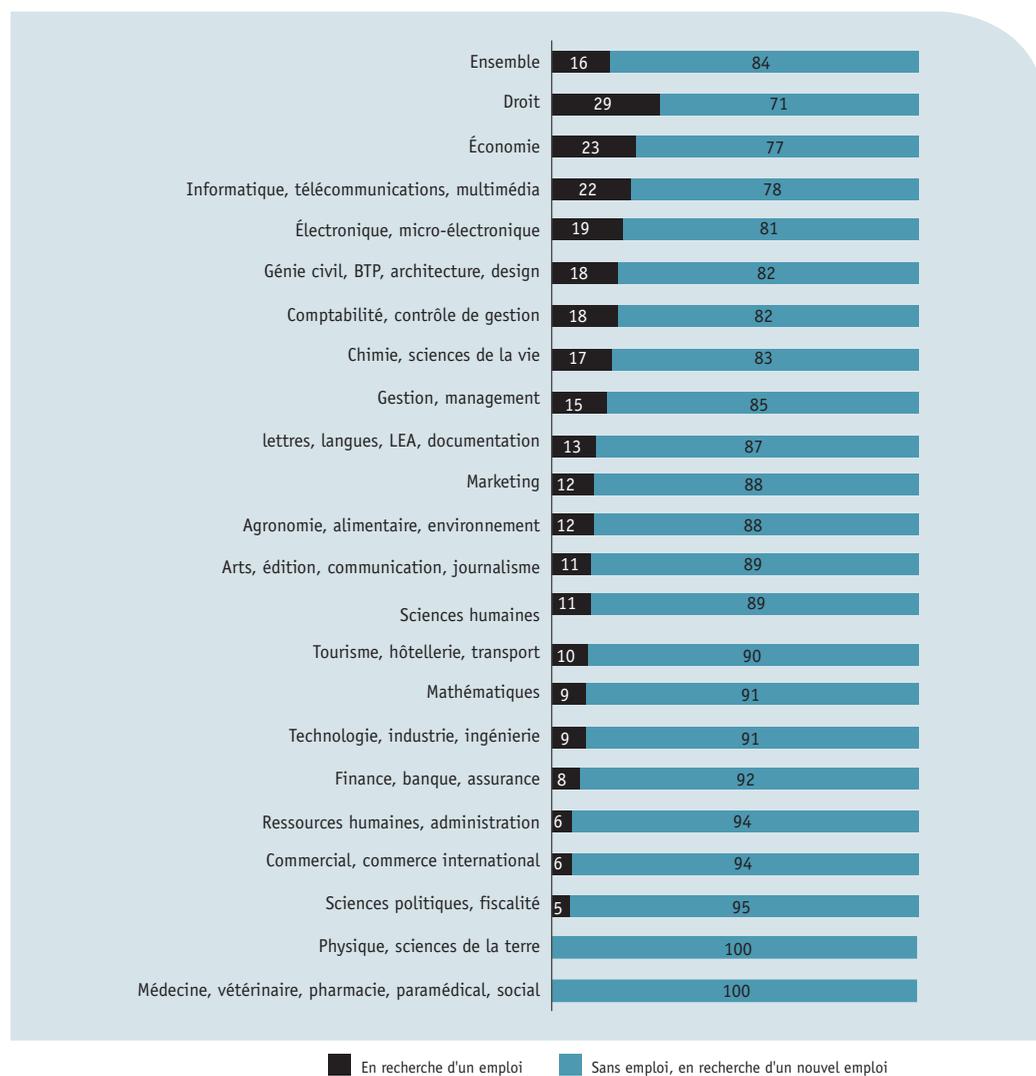
les plus élevés (tableau 2). Se sachant très recherchés par les recruteurs, ces jeunes peuvent être plus enclins que les autres à chercher à obtenir de meilleures conditions d'emploi en changeant de poste.

Par rapport à l'an dernier, les jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi issus de disciplines comme chimie-sciences de la vie, marketing, agronomie-alimentaire-environnement, ressources humaines-administration ou physique-sciences de la terre, sont proportionnellement moins nombreux parmi les jeunes recherchant un emploi. Ceci peut

non seulement s'expliquer par une meilleure insertion, mais également par le fait que certains d'entre eux ont accepté des postes ne correspondant pas à leurs attentes, et sont aujourd'hui en recherche d'une meilleure opportunité tout en étant en poste (tableau 31). La concurrence de jeunes de la même promotion qui ont déjà acquis une première expérience peut alors se révéler un handicap supplémentaire pour ceux qui n'ont pas encore travaillé et se retrouvent en compétition avec la promotion suivante.

- Figure 9 -

Répartition des jeunes diplômés sans emploi selon la discipline de formation (en %)



Base : Diplômés Bac +4 et plus sans emploi

–Tableau 31–

Situation de recherche d'emploi selon la discipline de formation (en %)	En recherche d'un premier emploi	Sans emploi, recherchant un nouvel emploi	En emploi, en recherche d'un nouvel emploi	Total
Ensemble des jeunes diplômés en recherche d'emploi	5	32	63	100
Droit	14	34	52	100
Économie	12	36	52	100
Électronique, micro-électronique	8	37	55	100
Chimie, sciences de la vie	7	36	57	100
Gestion, management	7	35	58	100
Marketing	6	38	56	100
Génie civil, BTP, architecture, design	6	30	64	100
Arts, édition, communication, journalisme	5	44	51	100
Tourisme, hôtellerie, transport	5	43	52	100
Agronomie, alimentaire, environnement	5	39	56	100
Comptabilité, contrôle de gestion	5	22	73	100
Informatique, télécommunications, multimédia	5	20	75	100
Sciences humaines	4	36	60	100
Lettres, langues, LEA, documentation	4	33	63	100
Mathématiques	4	27	69	100
Technologie, industrie, ingénierie	3	25	72	100
Sciences politiques, fiscalité	2	33	65	100
Ressources humaines, administration	2	26	72	100
Finance, banque, assurance	2	24	74	100
Commercial, commerce international	1	34	65	100
Physique, sciences de la terre	–	39	61	100
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	–	26	74	100
Sport, éducatif, culturel	–	15	85	100

Source : Apec, 2014

Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +4 et plus

Deux jeunes sur cinq déclarent une faible confiance dans les débouchés de leur formation

Il est intéressant de noter que cette confiance n'est que modérément influencée par leur situation d'emploi : qu'ils aient déjà travaillé ou non n'a pas d'influence sur cette opinion pour ceux qui sont en recherche, et la différence entre ceux en emploi et ceux qui recherchent un poste n'est que de 6 points. (tableau 32).

–Tableau 32–

Confiance dans les débouchés de la formation selon la situation d'emploi (en %)	Ensemble des jeunes diplômés	En emploi	En recherche d'un emploi suivant	En recherche de leur premier emploi
Oui, dont :	80	81	75	75
Oui tout à fait	27	28	23	22
Oui plutôt	53	53	52	53
Non, dont :	20	19	25	25
Non plutôt pas	16	16	18	17
Non pas du tout	4	3	7	8
Total	100	100	100	100

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +4 et plus

Source : Apec, 2014

PRÈS DE DEUX JEUNES SUR CINQ EN EMPLOI CHERCHENT UN NOUVEAU POSTE

Au moment de l'enquête (printemps 2013), 39 % des jeunes de la promotion 2011 en emploi déclaraient rechercher un nouveau poste. De manière tout

à fait logique, c'est l'insatisfaction globale quant au poste actuel qui motive généralement la recherche d'un nouvel emploi (figure 10).

Des conditions d'emploi insatisfaisantes motivent la recherche d'un nouvel emploi

Un des principaux moteurs de la recherche est le souhait de trouver un emploi stable : ceux qui recherchent un autre emploi sont 42 % à déclarer être insatisfaits de leur contrat de travail, et près du quart s'en disent très insatisfaits (figure 11).

Il est vrai que 45 % de ceux qui recherchent un autre poste occupent un emploi précaire, contre 11 % pour ceux qui ne cherchent pas de nouvel emploi (figure 12).

Les jeunes diplômés qui occupent un CDD et qui recherchent un autre emploi ont un contrat de plus courte durée : pour la moitié d'entre eux, la durée prévisionnelle du CDD est de 8 mois, alors qu'elle est de 12 mois pour ceux qui ne recherchent pas un autre emploi. Par ailleurs, près de la moitié des jeunes occupant un emploi précaire qui recherchent un nouveau poste ont déjà eu au moins un autre contrat de cette nature dans la même entreprise. C'est le cas pour seulement moins du tiers de ceux qui ne recherchent pas un autre emploi.

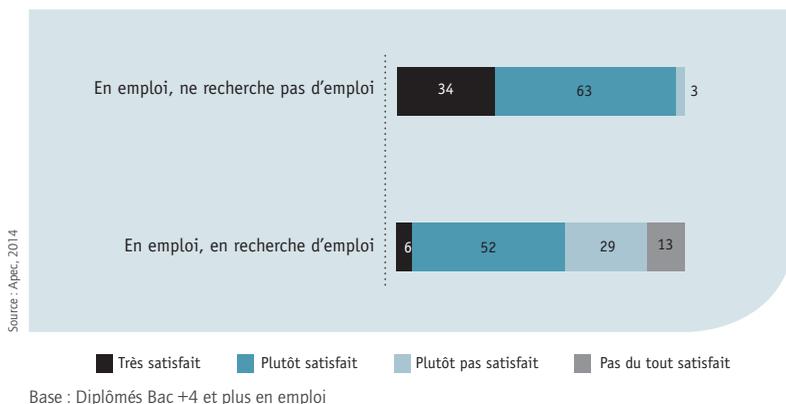
Le souhait d'accéder au statut de cadre peut être aussi un facteur important de motivation dans la recherche d'un nouvel emploi : en effet, le statut dans l'emploi constitue un point d'insatisfaction pour 44 % d'entre eux (figure 13).

Ce sont en effet des jeunes qui occupent plus fréquemment un statut d'employé ou d'agent de maîtrise qui sont à la recherche d'une nouvelle opportunité (figure 14).

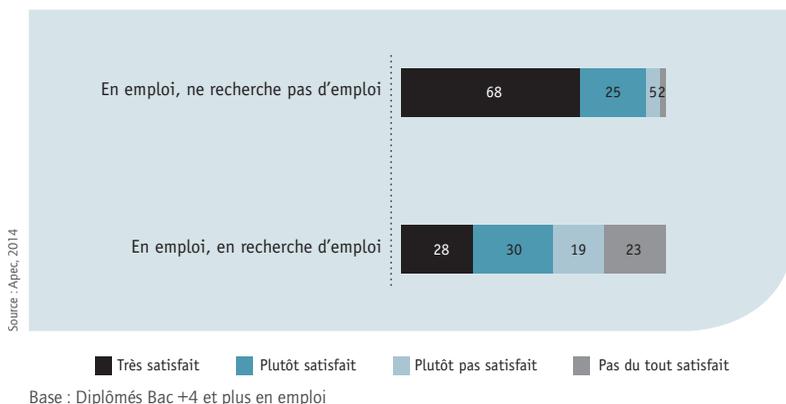
Au-delà du statut, il faut certainement prendre en compte le fait qu'un tiers des jeunes en emploi qui recherchent un autre poste déclarent occuper un « job alimentaire » (ils ne sont que 4 % dans cette situation parmi ceux qui ne recherchent pas). Ces emplois ne permettent pas d'obtenir le statut de cadre.

Le niveau de rémunération est aussi un facteur essentiel d'insatisfaction. Là encore, on peut penser que ceux qui occupent un job alimentaire se lancent dans une recherche d'emploi pour accéder à un emploi dont le salaire correspondrait à leurs attentes. Les jeunes en recherche sont deux fois plus nombreux que les autres à être insatisfaits de leur rémunération (figure 15).

— Figure 10 —
Satisfaction dans l'emploi actuel selon la recherche d'emploi (en %)



— Figure 11 —
Satisfaction dans l'emploi actuel quant à la nature du contrat de travail selon la recherche d'emploi (en %)



Là encore, ceux qui sont en recherche d'une nouvelle opportunité font partie de ceux dont les conditions d'emploi sont les moins satisfaisantes (figure 16). Ainsi 72 % de ceux qui touchent moins de 18 000 euros bruts annuels sont à la recherche d'un autre emploi alors que ce n'est le cas que 15 % de ceux qui ont une rémunération supérieure à 30 000 euros.

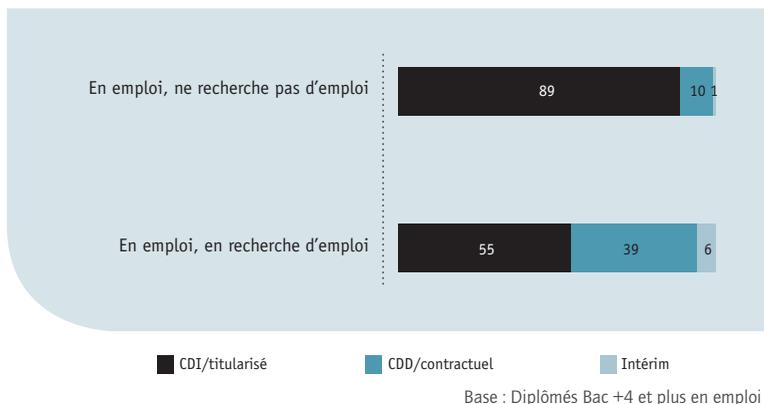
La recherche de nouvelles opportunités est très variable selon la fonction occupée

Comme l'an dernier, les différences en termes de recherche de nouvelles opportunités peuvent être importantes selon la fonction occupée : un informaticien sur quatre est en recherche, alors que c'est le cas pour plus d'un jeune diplômé sur deux dans les fonctions ressources humaines-enseignement, communication-crédation ou santé-social-culture (figure 17).

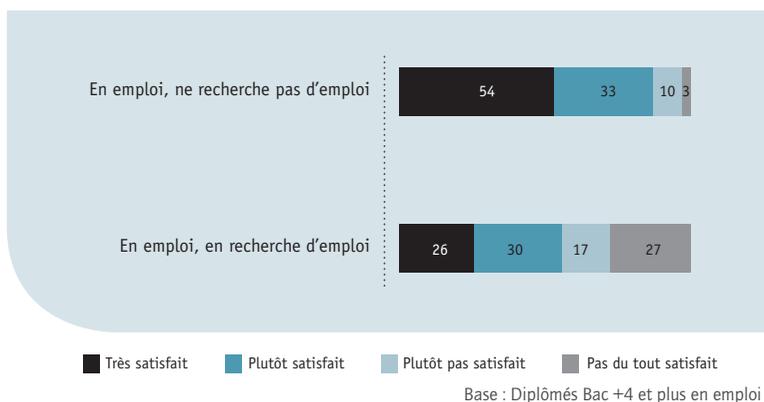
Ces deux dernières fonctions ont connu une forte hausse en ce qui concerne la recherche d'un nouvel emploi, puisque l'an dernier, 49 % des jeunes en poste dans la fonction ressources humaines-enseignement et 43 % de ceux de la fonction communication-crédation recherchaient un autre emploi.

Certains secteurs retiennent davantage les jeunes diplômés. De manière générale, les jeunes diplômés qui travaillent dans l'industrie souhaitent moins fréquemment changer de poste : en particulier, ceux qui travaillent dans le secteur énergétique ou dans les industries électriques et électroniques ne sont que près d'un sur quatre à vouloir changer d'emploi. Au contraire, deux jeunes sur trois travaillant dans un établissement d'enseignement veulent changer d'emploi : on peut supposer qu'un nombre important de jeunes ont saisi l'opportunité d'intégrer le secteur de l'enseignement, sans obligatoirement en avoir la vocation. ●

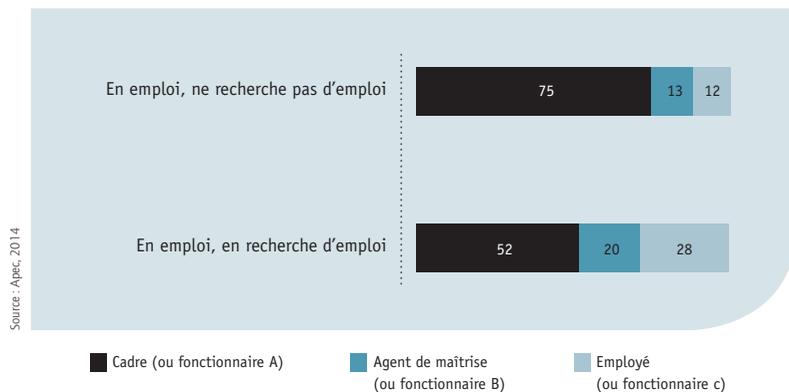
– Figure 12 –
Nature du contrat de travail dans l'emploi actuel selon la recherche d'emploi (en %)



– Figure 13 –
Satisfaction dans l'emploi actuel quant au statut selon la recherche d'emploi (en %)

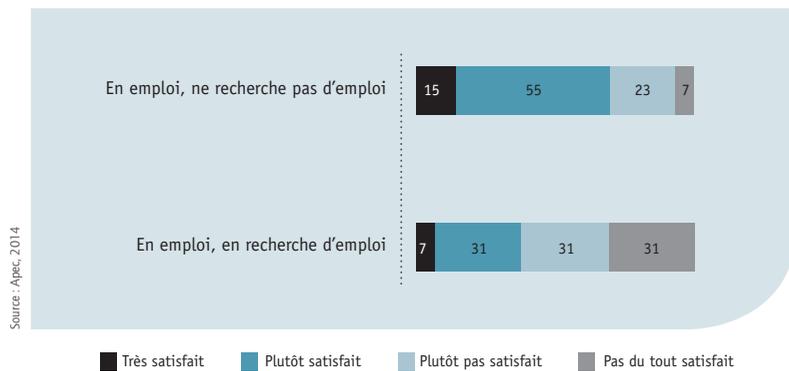


– Figure 14 –
Statut selon la recherche d'emploi (en %)



Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

– Figure 15 –
Satisfaction dans l'emploi actuel quant à la rémunération selon la recherche d'emploi (en %)



Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

– Tableau 33 –

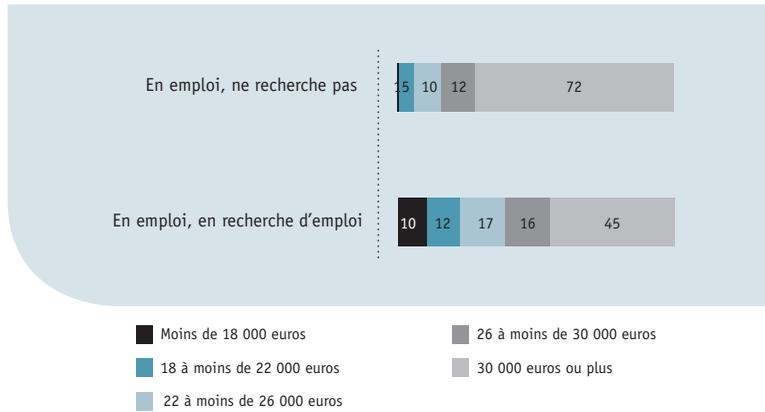
Part des jeunes en emploi recherchant un nouvel emploi selon le secteur d'activité de l'entreprise employeuse (en %)

Industrie	34
Energie, eau, industrie extractive	25
Industrie électrique et électronique	26
Automobile, aéronautique, autres matériels de transport	31
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	39
Industrie agroalimentaire	42
Autres industries	38
Construction, BTP	43
Commerce	41
Services	41
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	27
Activités juridiques, comptables, conseil, consulting	35
Transports et logistique	37
Banque, assurance, immobilier	40
Hôtellerie, restauration, loisirs, spectacles, culture	42
Ingénierie, R&D, recherche	43
Communication, médias, études de marché	44
Santé, action sociale	45
Administration publique, syndicats, fédérations, chambres de commerce	46
Education, formation	65
Autres services divers aux entreprises	54
Ensemble	39

Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

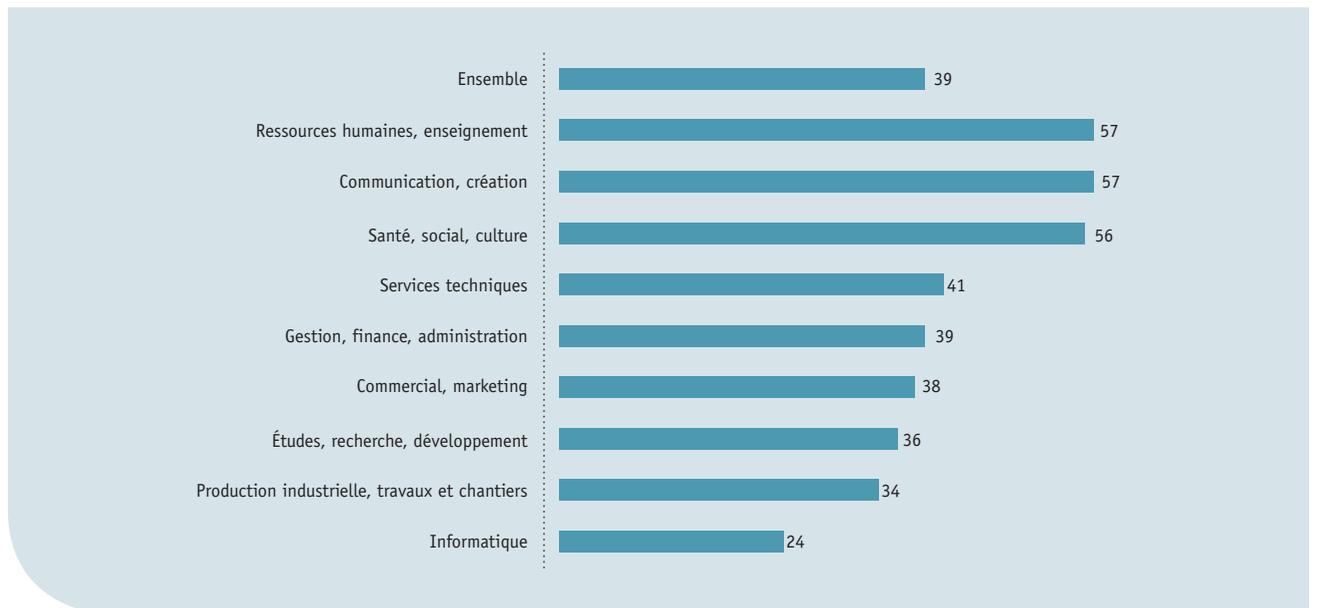
Source : Apec, 2014

– Figure 16 –
Rémunération annuelle brute selon la recherche d'emploi (en %)



Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

– Figure 17 –
Part des jeunes diplômés en emploi recherchant un nouvel emploi selon la fonction occupée actuellement (en %)



La fonction direction d'entreprise n'est pas représentée en raison d'une base trop faible
 Base : Diplômés Bac +4 et plus en emploi

– LES MODALITÉS DE LA RECHERCHE D'EMPLOI –

Comme les années précédentes, on note que la manière de rechercher un emploi évolue avec l'acquisition d'une expérience professionnelle. D'autres facteurs influencent également la recherche : plus les conditions d'emploi sont favorables, plus la recherche d'emploi semble ciblée, et donc efficace.

Néanmoins, alors que la proportion de jeunes à la recherche d'un emploi est stable, le pessimisme quant à leur recherche d'emploi s'installe.

– UNE RECHERCHE POUVANT VARIER SELON LE PROFIL DES JEUNES ET LEURS CONDITIONS D'EMPLOI –

Les jeunes diplômés consultent massivement les offres d'emploi sur Internet

Celles-ci, qu'elles soient diffusées par l'Apec ou par d'autres canaux, sont le moyen privilégié par les jeunes diplômés quelle que soit leur situation.

C'est certainement une stratégie payante puisque les offres d'emploi ont été le vecteur de près de la moitié des recrutements de cadres en 2001 et 2012¹. De manière générale, les jeunes cherchent à optimiser leur temps, et mis à part ceux qui n'ont pas encore eu d'expérience professionnelle, boudent les méthodes chronophages comme la fréquentation des salons.

Les jeunes à la recherche de leur premier emploi sont également ceux qui adressent le plus fréquemment des candidatures spontanées sur le site des entreprises ou publient leur CV en ligne (tableau 34). A contrario, ils font moins appel à leur réseau de relations (sur Internet ou non). Or les CVthèques sont plus souvent utilisées par les entreprises pour chasser des informaticiens, jeunes diplômés dont l'insertion est particulièrement aisée.

Les jeunes diplômés Bac +6 ou plus ont des moyens de recherche quelque peu différents des autres jeunes : s'ils ne négligent pas de répondre aux annonces ni d'envoyer des candidatures spontanées par Internet, ils privilégient davantage les pratiques de cooptation, les offres des associations d'anciens

élèves ou les concours de la fonction publique (tableau 35). Enfin, les jeunes diplômés Bac +5 sont ceux qui utilisent le plus le canal des offres d'emploi et la mise en ligne de leur CV.

Les différences sont également très marquées selon la nature du diplôme. Les diplômés des écoles d'ingénieurs plébiscitent notamment les offres de l'Apec (tableau 36), et répondent beaucoup moins souvent aux offres proposées par les organismes pour l'emploi ; ils répondent plus fréquemment que les universitaires à des offres proposées par leur association d'anciens élèves.

Les élèves des écoles de commerce répondent massivement aux offres d'emploi sur Internet, mais beaucoup moins que les universitaires aux offres des organismes pour l'emploi. Ils investissent davantage que les autres jeunes les réseaux sociaux sur Internet. Les universitaires, quant à eux, sont un peu moins nombreux à répondre aux offres d'emploi sur Internet. En revanche, ils privilégient la réponse aux offres des organismes pour l'emploi beaucoup plus fréquemment que les élèves des écoles ; ils semblent être moins adeptes de la recherche via les réseaux sur Internet, et les associations d'anciens semblent moins sollicitées, celles-ci n'existant pas systématiquement dans les cursus universitaires. En revanche, ils sont plus nombreux à se présenter aux concours de la fonction publique.

Des moyens différents sont privilégiés selon la fonction recherchée

Preuve d'une meilleure connaissance des outils de recherche d'emploi, les jeunes diplômés ne privilégient pas les mêmes canaux quelle que soit la fonction recherchée, même si les offres d'emploi demeurent le moyen le plus employé (tableau 37). Ainsi les offres de l'Apec sont davantage utilisées par les jeunes qui cherchent un emploi dans les fonctions production industrielle-travaux et chantiers, services techniques et ressources humaines enseignement alors que les offres des organismes pour l'emploi sont en seconde position pour la fonction santé-social-culture. L'usage des CVthèques concerne plus les informaticiens qui, comme on a pu le voir plus haut, sont ceux qui sont le plus fréquemment recrutés par ce canal. La pratique du réseautage sur Internet

1. Sourcing Cadres édition 2013, Apec, coll. Les études de l'emploi cadre, n° 2013-47, juin 2013.

–Tableau 34–

Principaux moyens de recherche d'emploi utilisés (en %)	Ensemble	En emploi			Sans emploi, en recherche d'emploi		
		Ensemble des diplômés en emploi	Dans un emploi suivant	Dans leur premier emploi	Ensemble des diplômés sans emploi	En recherche d'un emploi suivant	En recherche de leur premier emploi
Offre d'emploi sur Internet (hors APEC)	70	68	66	70	74	74	68
Offre d'emploi sur le site Internet de l'APEC	61	63	60	67	57	57	55
Candidature spontanée sur Internet (sur sites d'entreprises)	42	41	42	39	44	42	58
Dépôt de CV sur Internet (CVthèque, site personnel...)	41	40	41	37	45	44	48
Offre d'emploi affichée dans des organismes pour l'emploi	35	32	37	23	41	42	38
Réseaux sociaux et professionnels sur Internet	25	26	25	27	25	26	18
Relations, réseau, cooptation (hors Internet)	24	25	25	27	21	21	21
Cabinet de recrutement	20	19	20	17	23	24	15
Candidature spontanée par courrier	16	16	16	14	16	16	18
Offre d'emploi transmise par ancien établ. de formation ou assoc. anciens élèves	15	16	14	18	15	15	9
Prise de contact sur salon, forum de recrutement	8	6	6	6	12	11	20
Concours	6	6	7	3	7	7	8
Offre d'emploi publiée dans la presse	3	3	3	4	3	2	6
Création d'entreprise	3	2	3	2	4	4	2

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %
Base : Diplômés Bac +4 et plus en recherche d'emploi

Source : Apec, 2014

–Tableau 35–

Principaux moyens de recherche d'emploi utilisés selon le niveau de diplôme (en %)	Ensemble	Bac +4	Bac +5	Bac +6
Offre d'emploi sur Internet (hors APEC)	70	63	71	66
Offre d'emploi sur le site Internet de l'APEC	61	57	61	59
Candidature spontanée sur Internet (sur sites d'entreprises)	42	46	41	45
Dépôt de CV sur Internet (CVthèque, site personnel...)	41	35	43	35
Offre d'emploi affichée dans des organismes pour l'emploi	35	45	35	26
Réseaux sociaux et professionnels sur Internet	25	32	25	24
Relations / réseau / cooptation (hors Internet)	24	20	24	32
Cabinet de recrutement	20	20	21	19
Candidature spontanée par courrier	16	14	16	15
Offre d'emploi transmise par ancien établ. de formation ou assoc. anciens élèves	15	18	14	22
Prise de contact sur salon, forum de recrutement	8	8	8	8
Concours	6	3	6	12
Offre d'emploi publiée dans la presse	3	4	3	4
Création d'entreprise	3	5	3	2

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %
Base : Diplômés Bac +4 et plus en recherche d'emploi

Source : Apec, 2014

-Tableau 36-

Principaux moyens de recherche d'emploi utilisés selon la nature du diplôme (en %)	Ensemble	Université	École d'ingénieurs	École de commerce, de gestion, de management
Offre d'emploi sur Internet (hors APEC)	70	69	69	72
Offre d'emploi sur le site Internet de l'APEC	61	58	71	62
Candidature spontanée sur Internet (sur sites d'entreprises)	42	41	44	43
Dépôt de CV sur Internet (CVthèque, site personnel...)	41	39	45	45
Offre d'emploi affichée dans des organismes pour l'emploi	35	44	21	28
Réseaux sociaux et professionnels sur Internet	25	21	24	31
Relations / réseau / cooptation (hors Internet)	24	25	25	21
Cabinet de recrutement	20	18	15	25
Candidature spontanée par courrier	16	20	16	9
Offre d'emploi transmise par ancien établ. de formation ou assoc. anciens élèves	15	10	20	17
Prise de contact sur salon, forum de recrutement	8	9	6	9
Concours	6	10	3	3
Offre d'emploi publiée dans la presse	3	4	4	2
Création d'entreprise	3	2	4	2

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %
 Base : Diplômés Bac +4 et plus en recherche d'emploi

Source : Apec, 2014

concerne le plus souvent les jeunes qui recherchent dans les fonctions communication-crétion et commercial-marketing, alors que les pratiques de cooptation ou d'utilisation de son réseau hors Internet concerne surtout ceux qui souhaitent travailler dans les fonctions informatique ou santé-social-culture.

Les jeunes en recherche d'un nouvel emploi ont obtenu davantage d'entretiens

Les jeunes à la recherche d'un premier emploi ont cumulé plus d'entretiens que les autres (11 en moyenne contre 6 pour les jeunes en recherche d'un emploi suivant), puisque leur durée de recherche a été plus longue.

Cependant, la situation des jeunes à la recherche de leur premier emploi s'est détériorée par rapport à la promotion précédente. Si, l'an dernier, seuls 10 % d'entre eux n'avaient jamais décroché d'entretien, ils sont aujourd'hui 19 % dans ce cas (figure 18).

En revanche, si l'on rapporte le nombre d'entreprises qui les ont reçus en entretien au nombre de candidatures envoyées, le rendement des candidatures n'est pas significativement différent : 17 % des candidatures envoyées, en moyenne, ont abouti à un entretien pour les jeunes en activité, 15 % pour ceux à la recherche d'un premier emploi, 14 % pour ceux à la recherche d'un nouvel emploi.

La différence est en revanche significative pour les jeunes à la recherche de leur premier emploi dans les fonctions commercial-marketing, ressources humaines-enseignement et santé-social-culture : une candidature sur 20 en moyenne débouche sur un premier entretien en entreprise.

Enfin, avec 5 points de mieux que l'an dernier, on note une amélioration pour les jeunes sans emploi en recherche d'un nouvel emploi (14 % seulement n'ont obtenu aucun entretien, contre 19 % l'an passé).

Paradoxalement, ceux qui recherchent dans les fonctions informatique (44 %) et production industrielle-

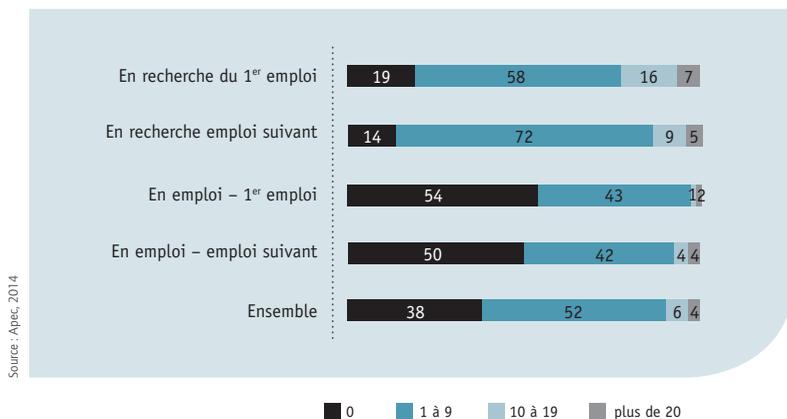
– Tableau 37 –

Principaux moyens de recherche d'emploi utilisés selon la fonction recherchée (en %)	Ensemble	Commercial, marketing	Communication, création	Études, recherche, développement	Gestion, finance, administration	Informatique	Production industrielle, travaux et chantiers	Ressources humaines, enseignement	Santé, social, culture	Services techniques
Offre d'emploi sur Internet (hors APEC)	70	76	73	69	67	65	74	64	78	73
Offre d'emploi sur le site Internet de l'APEC	61	61	53	63	60	60	76	67	29	68
Candidature spontanée sur Internet (sur sites d'entreprises)	42	50	38	46	42	38	48	32	30	38
Dépôt de CV sur Internet (CVthèque, site personnel...)	41	42	33	40	43	56	49	46	26	45
Offre d'emploi affichée dans des organismes pour l'emploi	35	30	46	32	34	15	25	46	63	32
Réseaux sociaux et professionnels sur Internet	25	36	37	20	16	21	23	24	20	26
Relations/réseau/cooptation (hors Internet)	24	24	27	25	21	32	15	22	33	15
Cabinet de recrutement	20	23	13	13	33	26	28	21	7	23
Candidature spontanée par courrier	16	9	12	20	12	15	20	18	42	17
Offre d'emploi transmise par ancien établ. de formation ou assoc. anciens élèves	15	12	20	19	16	7	9	9	9	19
Prise de contact sur salon, forum de recrutement	8	11	6	9	7	12	3	7	2	9
Concours	6	2	2	10	8	3	–	11	13	1
Offre d'emploi publiée dans la presse	3	3	3	3	3	2	–	4	6	2
Création d'entreprise	3	1	10	4	–	3	–	1	5	1

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %
 Base : Diplômés Bac +4 et plus en recherche d'emploi

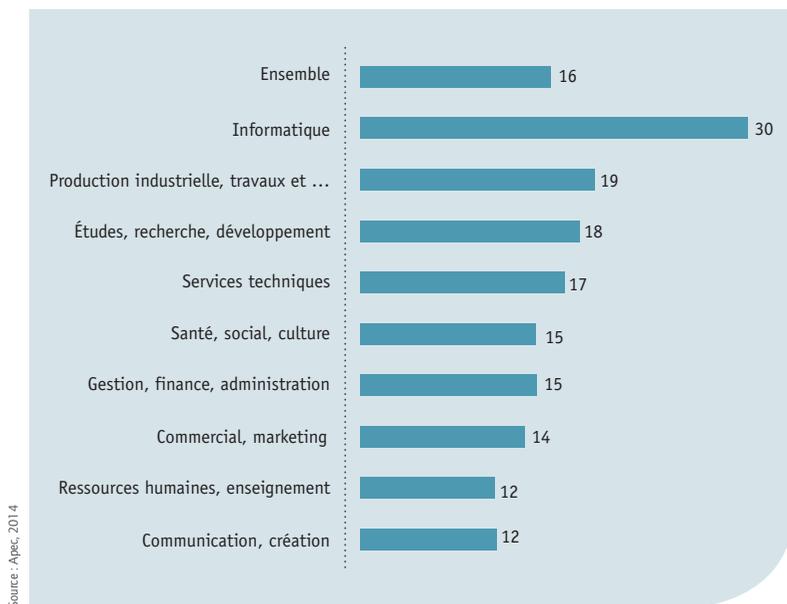
Source : Apec, 2014

-Figure 18-
Répartition du nombre d'entreprises où les jeunes diplômés ont passé des entretiens (en %)



Base : Diplômés Bac +4 et plus en recherche d'emploi

-Figure 19-
Proportions de candidatures envoyées qui ont débouché sur un entretien, selon la fonction recherchée (en %)



La fonction direction d'entreprise n'est pas représentée en raison d'une base trop faible
Base : Diplômés Bac +4 et plus en recherche d'emploi

travaux et chantiers (46 %) sont les plus nombreux à n'avoir encore obtenu encore aucun entretien au moment de l'enquête d'entretien, alors que ce sont les fonctions dans lesquelles il y a le moins de mobilité. En revanche, les jeunes informaticiens ont obtenu le plus grand nombre d'entretiens par rapport au nombre de candidatures envoyées (figure 19). On sait par ailleurs que les diplômés interrogés ont commencé très récemment leur recherche : les jeunes souhaitant travailler dans cette fonction sont plus fréquemment en poste et trouvent plus rapidement un emploi.

De manière générale, environ une candidature sur six débouche sur un premier contact avec une entreprise ; les jeunes qui souhaitent travailler dans des disciplines scientifiques et techniques ont un meilleur rendement de leurs candidatures. Faut-il y voir un marché plus porteur, ou une meilleure adéquation entre leur profil et le poste recherché, les compétences techniques exprimées par les recruteurs permettant aux jeunes de mieux cibler les candidatures ?

LE PESSIMISME S'ENRACINE POUR L'ENSEMBLE DES JEUNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Les jeunes diplômés de 2011 en recherche ne sont plus qu'un sur trois à être optimiste quant à l'aboutissement de leur recherche d'emploi (tableau 38).

Quelle que soit leur situation professionnelle, les jeunes sont plus pessimistes que l'an dernier

Qu'ils soient en poste ou non, les jeunes en recherche se sont laissés gagner par le pessimisme ambiant sur la situation économique et l'emploi : perte de 2 points de l'optimisme des jeunes à la recherche d'un premier emploi, de 6 points pour ceux qui en poste recherchent une nouvelle opportunité, jusqu'à 10 points pour ceux qui sont sans emploi et en recherche d'un nouvel emploi.

–Tableau 38–

Optimisme pour la recherche d'emploi selon la situation professionnelle (en %)	Ensemble des jeunes en recherche d'emploi		En recherche de leur premier emploi		En recherche d'un nouvel emploi		En emploi, en recherche d'un autre emploi	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Optimiste, dont :	39	33	18	16	38	28	44	38
Très optimiste	4	2	–	3	4	1	4	3
Plutôt optimiste	35	31	18	13	34	27	40	35
Pessimistes, dont :	61	67	82	84	62	72	56	62
Plutôt pessimiste	43	45	42	33	40	44	45	46
Très pessimiste	18	22	40	51	22	28	11	16
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Base : Diplômés Bac +4 et plus en recherche d'emploi

Source : Apec, 2014

Les difficultés précédentes pour trouver un emploi engendrent un pessimisme pour l'avenir

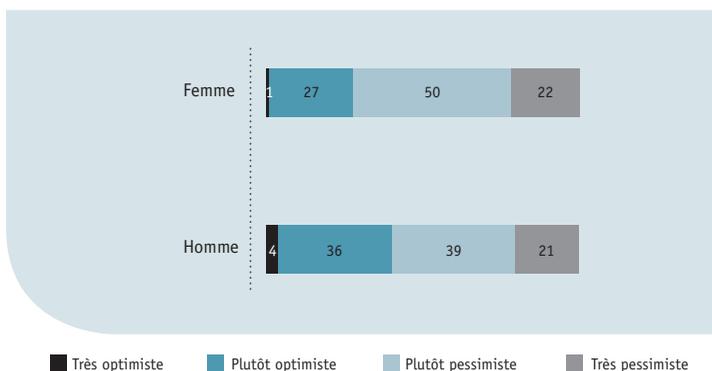
Ainsi, les jeunes femmes sont moins fréquemment en emploi (78 % contre 84 %), et sont proportionnellement plus nombreuses à chercher une autre opportunité tout en étant en poste (55 % contre 34 % pour les hommes) ; elles sont nettement moins optimistes quant à leur recherche d'emploi (-12 points), certainement parce que leur première expérience du marché du travail s'est révélée plus décevante que pour leurs homologues masculins (figure 20).

De même, les jeunes diplômés Bac + 4, dont on a pu voir que les conditions d'emploi étaient moins bonnes (tableau 23, tableau 24) sont nettement plus pessimistes que les autres, avec une proportion d'optimistes inférieure de 10 points par rapport à l'ensemble (figure 21).

Même si les conditions d'emploi des ingénieurs sont restées stables alors que celles des universitaires se sont améliorées (tableau 3), ce sont pourtant les ingénieurs qui sont les plus optimistes quant à leur recherche d'emploi : plus d'un ingénieur sur deux est optimiste alors que moins d'un tiers des universitaires ou des diplômés des écoles de commerce le sont (figure 22).

De même, parmi les diplômés en poste, les jeunes qui ont eu à se confronter à plusieurs reprises au marché de l'emploi sont plus pessimistes que les autres (figure 23) : 66 % des jeunes dans un emploi suivant sont pessimistes contre 56 % de ceux qui sont encore dans leur premier emploi, soit une différence de 10 points.

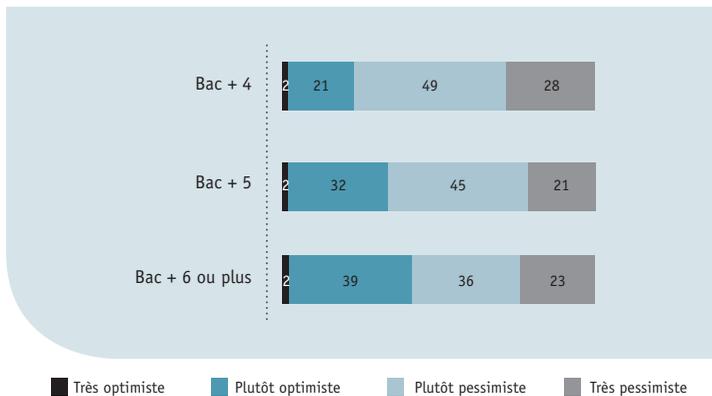
–Figure 20–
Optimisme pour la recherche d'emploi selon le sexe (en %)



Source : Apec, 2014

Base : Diplômés Bac +4 et plus à la recherche d'un nouvel emploi

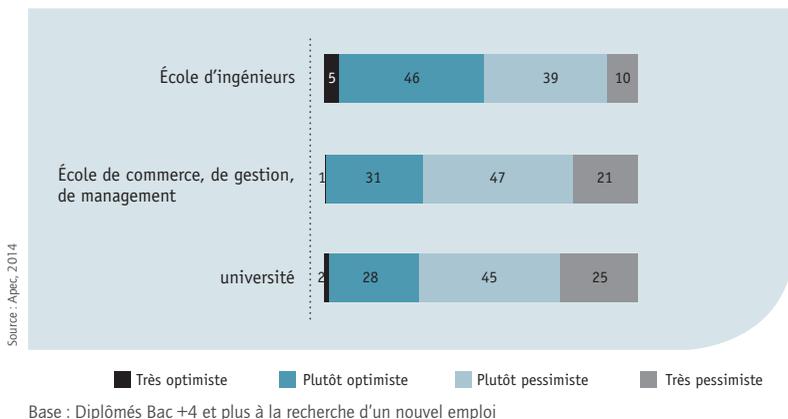
–Figure 21–
Optimisme pour la recherche d'emploi selon le niveau de diplôme (en %)



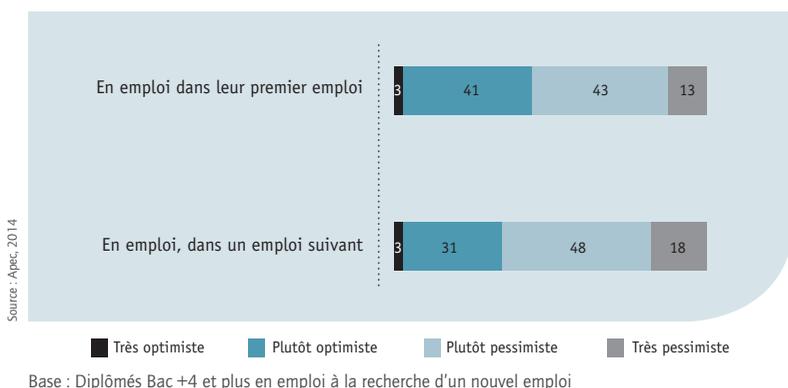
Source : Apec, 2014

Base : Diplômés Bac +4 et plus à la recherche d'un nouvel emploi

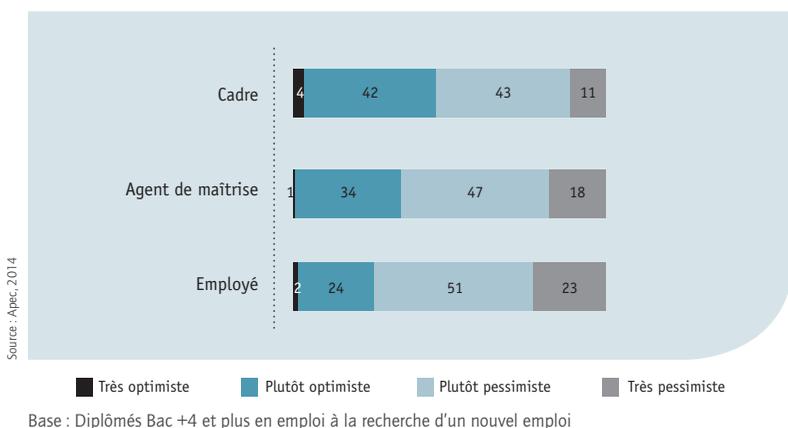
-Figure 22-
Optimisme pour la recherche d'emploi selon la nature du diplôme (en %)



-Figure 23-
Optimisme pour la recherche d'emploi des jeunes diplômés en emploi (en %)



-Figure 24-
Optimisme pour la recherche d'emploi selon le statut (en %)



Avoir déjà le statut de cadre ou un CDI permet d'envisager sa recherche avec plus d'optimisme

Parmi ceux qui sont en poste, ceux à qui leurs premières recherches ont permis d'obtenir un poste au statut de cadre et/ou un CDI, ont déjà de bonnes conditions d'emploi et sont logiquement plus optimiste que les autres.

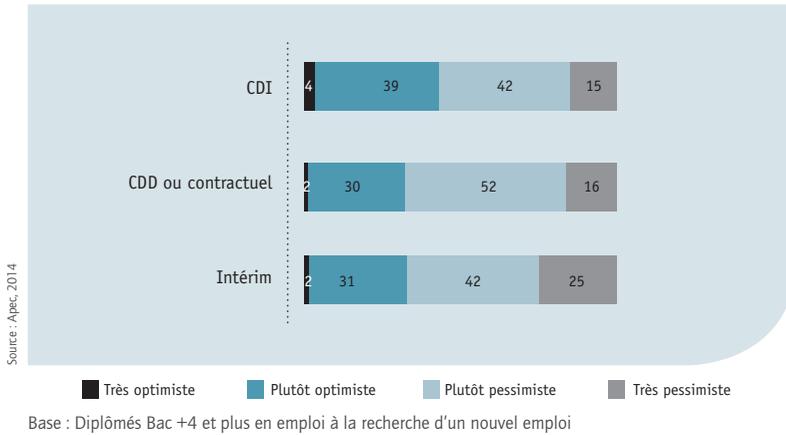
A contrario, les jeunes diplômés qui ont un statut d'employé sont très fréquemment ceux qui ont été obligés d'accepter un emploi alimentaire, ou un emploi inférieur à leur niveau de qualification : il est donc logique qu'ils soient désabusés quant à leur recherche d'emploi et qu'ils soient près de 3 sur 4 à être pessimistes (figure 24).

Les jeunes diplômés en poste en CDI sont un peu plus optimistes dans leur recherche d'emploi que les autres : 43 % le sont contre 33 % pour l'ensemble des jeunes (figure 25). Le fait de ne pas être contraint par une échéance précise pour trouver un emploi correspondant à leurs aspirations est vraisemblablement un facteur d'optimisme.

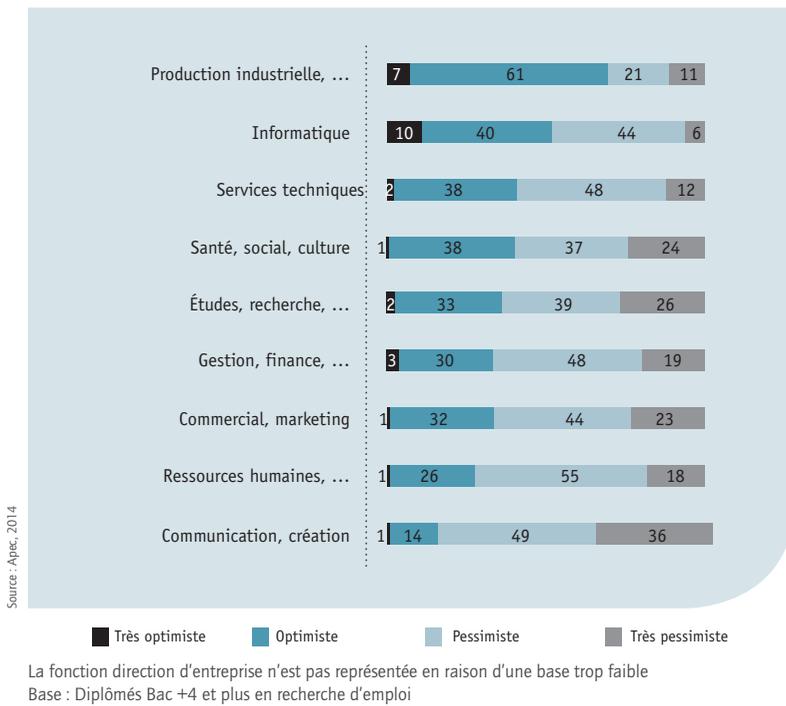
Les jeunes qui souhaitent travailler dans des fonctions scientifiques et techniques sont plus optimistes sur leur recherche d'emploi

On a pu voir que les jeunes qui souhaitent travailler dans des fonctions scientifiques et techniques avaient une insertion plus aisée et des conditions d'emploi en général meilleure que les autres diplômés (figure 19). Ainsi, cette situation se ressent sur leur optimisme : deux jeunes sur trois souhaitant travailler dans la fonction production industrielle-travaux et chantiers et un jeune informaticien sur deux sont optimistes quant à leur recherche d'emploi (figure 26).

-Figure 25-
Optimisme pour la recherche d'emploi selon la nature du contrat (en %)



-Figure 26-
Optimisme selon la fonction recherchée (en %)



– ANNEXES –

– 4 –

- 48 Zooms par nature de diplôme
- 54 Zooms par discipline
- 78 Zoom secteur public, secteur privé
- 82 Comparaisons des principaux résultats statistiques entre les diplômés de niveau Bac +3 et ceux de niveau Bac +4 et plus

–ZOOMS PAR NATURE DE DIPLÔME–

UNIVERSITÉ

En %	Université	Ensemble
Taux d'emploi	77	81
Taux d'insertion	96	97

Fonction occupée (En %)	Université	Ensemble
Gestion, finance, administration	22	17
Études, recherche, développement	18	17
Commercial, marketing	13	20
Ressources humaines, enseignement	13	9
Informatique	11	12
Services techniques	10	10
Communication, création	5	6
Santé, social, culture	5	2
Production industrielle, travaux, chantiers	2	5
Direction d'entreprise	1	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Université	Ensemble
Industrie dont :	16	24
Industrie agroalimentaire	2	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	4	8
Industrie électrique et électronique	1	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	6	5
Énergie, eau, industrie extractive	2	4
Autres industries	1	2
Construction, BTP	3	3
Commerce	7	9
Services dont :	74	64
Éducation, formation	9	8
Santé, action sociale	11	11
Banque, assurance, immobilier	11	12
Ingénierie, R&D, recherche	4	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	6	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	10	6
Autres services	23	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Université	Ensemble
CDI ou titularisé	67	75
CDD ou contractuel	29	21
Intérim	3	3
Autres	1	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Université	Ensemble
Salaire moyen	29 300	31 300
Salaire médian	30 000	32 000
1 ^{er} quartile	24 000	26 000
3 ^e quartile	35 000	36 400

Taille entreprise (En %)	Université	Ensemble
Moins de 20 salariés	15	14
De 20 à 99 salariés	15	16
De 100 à 249 salariés	11	11
De 250 à 499 salariés	10	10
De 100 à 499 salariés	21	21
De 500 à 999 salariés	8	8
De 1000 à 4999 salariés	15	15
5000 salariés et plus	26	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Université	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	60	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	18	16
Employé (ou fonctionnaire C)	22	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Université	Ensemble
Public	21	13
Privé	79	87
Total	100	100

ÉCOLE D'INGÉNIEURS

En %	École d'ingénieurs	Ensemble
Taux d'emploi	90	81
Taux d'insertion	99	97

Fonction occupée (En %)	École d'ingénieurs	Ensemble
Études, recherche, développement	37	17
Informatique	22	12
Services techniques	17	10
Production industrielle, travaux, chantiers	14	5
Commercial, marketing	4	20
Direction d'entreprise	2	2
Gestion, finance, administration	2	17
Communication, création	1	6
Ressources humaines, enseignement	1	9
Santé, social, culture	-	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	École d'ingénieurs	Ensemble
Industrie dont :	39	24
Industrie agroalimentaire	5	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	16	8
Industrie électrique et électronique	4	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	5	5
Énergie, eau, industrie extractive	6	4
Autres industries	3	2
Construction, BTP	4	3
Commerce	3	9
Services dont :	54	64
Éducation, formation	1	8
Santé, action sociale	25	11
Banque, assurance, immobilier	17	12
Ingénierie, R&D, recherche	-	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	1	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	2	6
Autres services	8	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	École d'ingénieurs	Ensemble
CDI ou titularisé	85	75
CDD ou contractuel	14	21
Intérim	1	3
Autres	-	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	École d'ingénieurs	Ensemble
Salaire moyen	34 300	31 300
Salaire médian	34 000	32 000
1 ^{er} quartile	31 000	26 000
3 ^e quartile	38 000	36 400

Taille entreprise (En %)	École d'ingénieurs	Ensemble
Moins de 20 salariés	10	14
De 20 à 99 salariés	15	16
De 100 à 249 salariés	9	11
De 250 à 499 salariés	8	10
De 100 à 499 salariés	17	21
De 500 à 999 salariés	9	8
De 1000 à 4999 salariés	16	15
5000 salariés et plus	33	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	École d'ingénieurs	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	90	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	6	16
Employé (ou fonctionnaire C)	4	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	École d'ingénieurs	Ensemble
Public	11	13
Privé	89	87
Total	100	100

—
**ÉCOLE DE COMMERCE, DE GESTION,
 DE MANAGEMENT**
 —

En %	École de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Taux d'emploi	80	81
Taux d'insertion	98	97

Fonction occupée (En %)	École de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Commercial, marketing	45	20
Gestion, finance, administration	22	17
Ressources humaines, enseignement	10	9
Communication, création	7	6
Services techniques	6	10
Direction d'entreprise	3	2
Informatique	3	12
Études, recherche, développement	2	17
Production industrielle, travaux, chantiers	2	5
Santé, social, culture	-	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	École de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Industrie dont :	25	24
Industrie agroalimentaire	3	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	9	8
Industrie électrique et électronique	2	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	5	5
Énergie, eau, industrie extractive	3	4
Autres industries	3	2
Construction, BTP	2	3
Commerce	14	9
Services dont :	59	64
Éducation, formation	13	8
Santé, action sociale	3	11
Banque, assurance, immobilier	10	12
Ingénierie, R&D, recherche	8	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	2	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	2	6
Autres services	21	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	École de commerce, de gestion, de management	Ensemble
CDI ou titularisé	83	75
CDD ou contractuel	14	21
Intérim	3	3
Autres	-	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	École de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Salaire moyen	32 300	31 300
Salaire médian	32 400	32 000
1 ^{er} quartile	26 000	26 000
3 ^e quartile	38 000	36 400

Taille entreprise (En %)	École de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Moins de 20 salariés	13	14
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 249 salariés	9	11
De 250 à 499 salariés	11	10
De 100 à 499 salariés	20	21
De 500 à 999 salariés	9	8
De 1000 à 4999 salariés	13	15
5000 salariés et plus	28	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	École de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	62	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	15	16
Employé (ou fonctionnaire C)	23	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	École de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Public	5	13
Privé	95	87
Total	100	100

–ZOOMS PAR DISCIPLINE–

CHIMIE, SCIENCES DE LA VIE

En %	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Taux d'emploi	72	81
Taux d'insertion	95	97

Fonction occupée (En %)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Études, recherche, développement	59	17
Services techniques	14	10
Informatique	7	12
Commercial, marketing	6	20
Production industrielle, travaux, chantiers	5	5
Gestion, finance, administration	4	17
Ressources humaines, enseignement	3	9
Communication, création	1	6
Santé, social, culture	1	2
Direction d'entreprise	-	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Industrie dont :	37	24
Industrie agroalimentaire	5	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	2	8
Industrie électrique et électronique	1	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	25	5
Énergie, eau, industrie extractive	2	4
Autres industries	2	2
Construction, BTP	2	3
Commerce	3	9
Services dont :	58	64
Éducation, formation	-	8
Santé, action sociale	34	11
Banque, assurance, immobilier	7	12
Ingénierie, R&D, recherche	-	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	5	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	4	6
Autres services	8	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
CDI ou titularisé	46	75
CDD ou contractuel	51	21
Intérim	3	3
Autres	-	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Salaire moyen	30 800	31 300
Salaire médian	30 000	32 000
1 ^{er} quartile	25 000	26 000
3 ^e quartile	35 000	36 400

Taille entreprise (En %)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Moins de 20 salariés	16	14
De 20 à 99 salariés	11	16
De 100 à 249 salariés	10	11
De 250 à 499 salariés	10	10
De 100 à 499 salariés	20	21
De 500 à 999 salariés	9	8
De 1000 à 4999 salariés	16	15
5000 salariés et plus	28	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	76	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	12	16
Employé (ou fonctionnaire C)	12	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Public	32	13
Privé	68	87
Total	100	100

TECHNOLOGIE, INDUSTRIE, INGÉNIERIE

En %	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Taux d'emploi	89	81
Taux d'insertion	99	97

Fonction occupée (En %)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Études, recherche, développement	46	17
Services techniques	25	10
Production industrielle, travaux, chantiers	16	5
Informatique	6	12
Commercial, marketing	2	20
Direction d'entreprise	2	2
Communication, création	1	6
Gestion, finance, administration	1	17
Ressources humaines, enseignement	1	9
Santé, social, culture	-	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Industrie dont :	53	24
Industrie agroalimentaire	4	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	28	8
Industrie électrique et électronique	3	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	5	5
Énergie, eau, industrie extractive	8	4
Autres industries	5	2
Construction, BTP	3	3
Commerce	3	9
Services dont :	41	64
Éducation, formation	-	8
Santé, action sociale	25	11
Banque, assurance, immobilier	4	12
Ingénierie, R&D, recherche	-	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	1	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	1	6
Autres services	10	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
CDI ou titularisé	88	75
CDD ou contractuel	10	21
Intérim	2	3
Autres	-	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Salaire moyen	34 500	31 300
Salaire médian	34 000	32 000
1 ^{er} quartile	31 000	26 000
3 ^e quartile	38 000	36 400

Taille entreprise (En %)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Moins de 20 salariés	9	14
De 20 à 99 salariés	15	16
De 100 à 249 salariés	10	11
De 250 à 499 salariés	9	10
De 100 à 499 salariés	19	21
De 500 à 999 salariés	8	8
De 1000 à 4999 salariés	14	15
5000 salariés et plus	35	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	88	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	8	16
Employé (ou fonctionnaire C)	4	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Public	10	13
Privé	90	87
Total	100	100

INFORMATIQUE, TÉLÉCOMMUNICATIONS, MULTIMÉDIA

En %	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Taux d'emploi	92	81
Taux d'insertion	98	97

Fonction occupée (En %)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Informatique	84	12
Études, recherche, développement	8	17
Commercial, marketing	2	20
Direction d'entreprise	2	2
Communication, création	1	6
Production industrielle, travaux, chantiers	1	5
Ressources humaines, enseignement	1	9
Services techniques	1	10
Gestion, finance, administration	-	17
Santé, social, culture	-	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Industrie dont :	13	24
Industrie agroalimentaire	2	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	2	8
Industrie électrique et électronique	4	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	-	5
Énergie, eau, industrie extractive	4	4
Autres industries	1	2
Construction, BTP	-	3
Commerce	4	9
Services dont :	83	64
Éducation, formation	5	8
Santé, action sociale	10	11
Banque, assurance, immobilier	59	12
Ingénierie, R&D, recherche	4	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	1	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	-	6
Autres services	4	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
CDI ou titularisé	90	75
CDD ou contractuel	9	21
Intérim	1	3
Autres	-	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Salaire moyen	33 700	31 300
Salaire médian	33 600	32 000
1 ^{er} quartile	30 000	26 000
3 ^e quartile	38 000	36 400

Taille entreprise (En %)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Moins de 20 salariés	10	14
De 20 à 99 salariés	16	16
De 100 à 249 salariés	11	11
De 250 à 499 salariés	10	10
De 100 à 499 salariés	21	21
De 500 à 999 salariés	6	8
De 1000 à 4999 salariés	19	15
5000 salariés et plus	28	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	87	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	6	16
Employé (ou fonctionnaire C)	7	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Public	7	13
Privé	93	87
Total	100	100

AGRONOMIE, ALIMENTAIRE, ENVIRONNEMENT

En %	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Taux d'emploi	74	81
Taux d'insertion	97	97

Fonction occupée (En %)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Services techniques	39	10
Études, recherche, développement	27	17
Commercial, marketing	11	20
Production industrielle, travaux, chantiers	8	5
Communication, création	4	6
Gestion, finance, administration	3	17
Ressources humaines, enseignement	3	9
Informatique	2	12
Santé, social, culture	2	2
Direction d'entreprise	1	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Industrie dont :	39	24
Industrie agroalimentaire	26	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	2	8
Industrie électrique et électronique	-	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	7	5
Énergie, eau, industrie extractive	3	4
Autres industries	1	2
Construction, BTP	3	3
Commerce	8	9
Services dont :	50	64
Éducation, formation	-	8
Santé, action sociale	17	11
Banque, assurance, immobilier	2	12
Ingénierie, R&D, recherche	2	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	5	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	12	6
Autres services	12	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
CDI ou titularisé	58	75
CDD ou contractuel	37	21
Intérim	4	3
Autres	1	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Salaire moyen	27 400	31 300
Salaire médian	28 000	32 000
1 ^{er} quartile	23 000	26 000
3 ^e quartile	31 500	36 400

Taille entreprise (En %)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Moins de 20 salariés	22	14
De 20 à 99 salariés	18	16
De 100 à 249 salariés	11	11
De 250 à 499 salariés	7	10
De 100 à 499 salariés	18	21
De 500 à 999 salariés	12	8
De 1000 à 4999 salariés	14	15
5000 salariés et plus	16	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	52	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	26	16
Employé (ou fonctionnaire C)	22	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Public	18	13
Privé	82	87
Total	100	100

GESTION, COMPTABILITÉ

En %	Gestion, comptabilité	Ensemble
Taux d'emploi	84	81
Taux d'insertion	97	97

Fonction occupée (En %)	Gestion, comptabilité	Ensemble
Gestion, finance, administration	51	17
Commercial, marketing	16	20
Services techniques	12	10
Direction d'entreprise	4	2
Informatique	4	12
Ressources humaines, enseignement	4	9
Communication, création	3	6
Production industrielle, travaux, chantiers	3	5
Études, recherche, développement	2	17
Santé, social, culture	1	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Gestion, comptabilité	Ensemble
Industrie dont :	25	24
Industrie agroalimentaire	3	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	8	8
Industrie électrique et électronique	3	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	4	5
Énergie, eau, industrie extractive	4	4
Autres industries	3	2
Construction, BTP	4	3
Commerce	12	9
Services dont :	59	64
Éducation, formation	8	8
Santé, action sociale	3	11
Banque, assurance, immobilier	8	12
Ingénierie, R&D, recherche	3	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	1	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	3	6
Autres services	33	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Gestion, comptabilité	Ensemble
CDI ou titularisé	83	75
CDD ou contractuel	14	21
Intérim	2	3
Autres	1	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Gestion, comptabilité	Ensemble
Salaire moyen	32 800	31 300
Salaire médian	33 000	32 000
1 ^{er} quartile	27 000	26 000
3 ^e quartile	38 000	36 400

Taille entreprise (En %)	Gestion, comptabilité	Ensemble
Moins de 20 salariés	12	14
De 20 à 99 salariés	16	16
De 100 à 249 salariés	9	11
De 250 à 499 salariés	11	10
De 100 à 499 salariés	20	21
De 500 à 999 salariés	7	8
De 1000 à 4999 salariés	18	15
5000 salariés et plus	27	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Gestion, comptabilité	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	66	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	17	16
Employé (ou fonctionnaire C)	17	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Gestion, comptabilité	Ensemble
Public	8	13
Privé	92	87
Total	100	100

COMMERCIAL, COMMERCE INTERNATIONAL

En %	Commercial, commerce international	Ensemble
Taux d'emploi	84	81
Taux d'insertion	99	97

Fonction occupée (En %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Commercial, marketing	68	20
Services techniques	15	10
Gestion, finance, administration	5	17
Direction d'entreprise	3	2
Informatique	3	12
Communication, création	2	6
Études, recherche, développement	2	17
Ressources humaines, enseignement	2	9
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5
Santé, social, culture	-	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Industrie dont :	34	24
Industrie agroalimentaire	6	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	11	8
Industrie électrique et électronique	-	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	8	5
Énergie, eau, industrie extractive	6	4
Autres industries	3	2
Construction, BTP	3	3
Commerce	22	9
Services dont :	41	64
Éducation, formation	7	8
Santé, action sociale	4	11
Banque, assurance, immobilier	11	12
Ingénierie, R&D, recherche	5	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	2	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	-	6
Autres services	12	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Commercial, commerce international	Ensemble
CDI ou titularisé	83	75
CDD ou contractuel	12	21
Intérim	5	3
Autres	-	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Commercial, commerce international	Ensemble
Salaire moyen	32 900	31 300
Salaire médian	32 000	32 000
1 ^{er} quartile	26 000	26 000
3 ^e quartile	40 000	36 400

Taille entreprise (En %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Moins de 20 salariés	12	14
De 20 à 99 salariés	23	16
De 100 à 249 salariés	10	11
De 250 à 499 salariés	12	10
De 100 à 499 salariés	22	21
De 500 à 999 salariés	13	8
De 1000 à 4999 salariés	10	15
5000 salariés et plus	20	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	56	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	16	16
Employé (ou fonctionnaire C)	28	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Public	2	13
Privé	98	87
Total	100	100

—
**FINANCE, BANQUE, ASSURANCE,
 TOURISME, TRANSPORT**
 —

En %	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Taux d'emploi	84	81
Taux d'insertion	98	97

Fonction occupée (En %)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Gestion, finance, administration	49	17
Commercial, marketing	29	20
Services techniques	9	10
Direction d'entreprise	3	2
Études, recherche, développement	3	17
Informatique	3	12
Ressources humaines, enseignement	2	9
Communication, création	1	6
Production industrielle, travaux, chantiers	1	5
Santé, social, culture	-	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Industrie dont :	10	24
Industrie agroalimentaire	2	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	5	8
Industrie électrique et électronique	-	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	2	5
Énergie, eau, industrie extractive	-	4
Autres industries	1	2
Construction, BTP	1	3
Commerce	8	9
Services dont :	81	64
Éducation, formation	43	8
Santé, action sociale	2	11
Banque, assurance, immobilier	4	12
Ingénierie, R&D, recherche	2	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	2	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	4	6
Autres services	24	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
CDI ou titularisé	81	75
CDD ou contractuel	13	21
Intérim	6	3
Autres	-	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Salaire moyen	33 100	31 300
Salaire médian	33 800	32 000
1 ^{er} quartile	26 700	26 000
3 ^e quartile	37 000	36 400

Taille entreprise (En %)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Moins de 20 salariés	7	14
De 20 à 99 salariés	10	16
De 100 à 249 salariés	14	11
De 250 à 499 salariés	9	10
De 100 à 499 salariés	23	21
De 500 à 999 salariés	3	8
De 1000 à 4999 salariés	14	15
5000 salariés et plus	43	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	63	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	19	16
Employé (ou fonctionnaire C)	18	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Public	7	13
Privé	93	87
Total	100	100

RESSOURCES HUMAINES, ADMINISTRATION

En %	Ressources humaines, administration	Ensemble
Taux d'emploi	83	81
Taux d'insertion	99	97

Fonction occupée (En %)	Ressources humaines, administration	Ensemble
Ressources humaines, enseignement	91	9
Gestion, finance, administration	5	17
Commercial, marketing	2	20
Informatique	1	12
Services techniques	1	10
Communication, création	-	6
Direction d'entreprise	-	2
Études, recherche, développement	-	17
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5
Santé, social, culture	-	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Ressources humaines, administration	Ensemble
Industrie dont :	18	24
Industrie agroalimentaire	2	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	5	8
Industrie électrique et électronique	1	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	4	5
Énergie, eau, industrie extractive	3	4
Autres industries	3	2
Construction, BTP	2	3
Commerce	9	9
Services dont :	71	64
Éducation, formation	3	8
Santé, action sociale	3	11
Banque, assurance, immobilier	13	12
Ingénierie, R&D, recherche	3	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	8	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	10	6
Autres services	31	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Ressources humaines, administration	Ensemble
CDI ou titularisé	55	75
CDD ou contractuel	36	21
Intérim	9	3
Autres	-	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Ressources humaines, administration	Ensemble
Salaire moyen	28 200	31 300
Salaire médian	28 000	32 000
1 ^{er} quartile	24 000	26 000
3 ^e quartile	33 000	36 400

Taille entreprise (En %)	Ressources humaines, administration	Ensemble
Moins de 20 salariés	7	14
De 20 à 99 salariés	12	16
De 100 à 249 salariés	10	11
De 250 à 499 salariés	14	10
De 100 à 499 salariés	24	21
De 500 à 999 salariés	10	8
De 1000 à 4999 salariés	25	15
5000 salariés et plus	22	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Ressources humaines, administration	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	47	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	26	16
Employé (ou fonctionnaire C)	27	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Ressources humaines, administration	Ensemble
Public	16	13
Privé	84	87
Total	100	100

MARKETING

En %	Marketing	Ensemble
Taux d'emploi	73	81
Taux d'insertion	97	97

Fonction occupée (En %)	Marketing	Ensemble
Commercial, marketing	72	20
Communication, création	18	6
Informatique	3	12
Production industrielle, travaux, chantiers	2	5
Services techniques	2	10
Direction d'entreprise	1	2
Gestion, finance, administration	1	17
Ressources humaines, enseignement	1	9
Études, recherche, développement	-	17
Santé, social, culture	-	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Marketing	Ensemble
Industrie dont :	24	24
Industrie agroalimentaire	3	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	7	8
Industrie électrique et électronique	3	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	7	5
Énergie, eau, industrie extractive	1	4
Autres industries	3	2
Construction, BTP	2	3
Commerce	22	9
Services dont :	52	64
Éducation, formation	6	8
Santé, action sociale	1	11
Banque, assurance, immobilier	9	12
Ingénierie, R&D, recherche	18	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	3	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	2	6
Autres services	13	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Marketing	Ensemble
CDI ou titularisé	82	75
CDD ou contractuel	17	21
Intérim	1	3
Autres	-	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Marketing	Ensemble
Salaire moyen	29 000	31 300
Salaire médian	30 000	32 000
1 ^{er} quartile	24 000	26 000
3 ^e quartile	35 000	36 400

Taille entreprise (En %)	Marketing	Ensemble
Moins de 20 salariés	19	14
De 20 à 99 salariés	19	16
De 100 à 249 salariés	12	11
De 250 à 499 salariés	12	10
De 500 à 999 salariés	24	21
De 1000 à 4999 salariés	9	8
5000 salariés et plus	10	15
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Marketing	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	53	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	20	16
Employé (ou fonctionnaire C)	27	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Marketing	Ensemble
Public	5	13
Privé	95	87
Total	100	100

DROIT, SCIENCES POLITIQUES, FISCALITÉ

En %	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Taux d'emploi	73	81
Taux d'insertion	93	97

Fonction occupée (En %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Gestion, finance, administration	64	17
Ressources humaines, enseignement	15	9
Études, recherche, développement	5	17
Commercial, marketing	4	20
Communication, création	4	6
Direction d'entreprise	3	2
Santé, social, culture	3	2
Services techniques	2	10
Informatique	-	12
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Industrie dont :	7	24
Industrie agroalimentaire	1	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	1	8
Industrie électrique et électronique	1	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	1	5
Énergie, eau, industrie extractive	2	4
Autres industries	1	2
Construction, BTP	2	3
Commerce	7	9
Services dont :	84	64
Éducation, formation	10	8
Santé, action sociale	3	11
Banque, assurance, immobilier	3	12
Ingénierie, R&D, recherche	4	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	6	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	22	6
Autres services	36	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
CDI ou titularisé	59	75
CDD ou contractuel	36	21
Intérim	2	3
Autres	3	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Salaire moyen	28 200	31 300
Salaire médian	29 000	32 000
1 ^{er} quartile	24 000	26 000
3 ^e quartile	34 000	36 400

Taille entreprise (En %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Moins de 20 salariés	23	14
De 20 à 99 salariés	10	16
De 100 à 249 salariés	12	11
De 250 à 499 salariés	8	10
De 500 à 999 salariés	20	21
De 1000 à 4999 salariés	8	8
De 5000 salariés et plus	18	15
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	56	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	24	16
Employé (ou fonctionnaire C)	20	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Public	27	13
Privé	73	87
Total	100	100

SCIENCES HUMAINES

En %	Sciences humaines	Ensemble
Taux d'emploi	73	81
Taux d'insertion	97	97

Fonction occupée (En %)	Sciences humaines	Ensemble
Ressources humaines, enseignement	28	9
Santé, social, culture	26	2
Études, recherche, développement	22	17
Gestion, finance, administration	8	17
Communication, création	6	6
Commercial, marketing	3	20
Direction d'entreprise	2	2
Informatique	2	12
Production industrielle, travaux, chantiers	2	5
Services techniques	1	10
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Sciences humaines	Ensemble
Industrie dont :	1	24
Industrie agroalimentaire	-	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	-	8
Industrie électrique et électronique	-	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	-	5
Énergie, eau, industrie extractive	1	4
Autres industries	-	2
Construction, BTP	4	3
Commerce	3	9
Services dont :	92	64
Éducation, formation	2	8
Santé, action sociale	10	11
Banque, assurance, immobilier	4	12
Ingénierie, R&D, recherche	2	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	16	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	17	6
Autres services	41	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Sciences humaines	Ensemble
CDI ou titularisé	51	75
CDD ou contractuel	45	21
Intérim	2	3
Autres	2	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Sciences humaines	Ensemble
Salaire moyen	24 000	31 300
Salaire médian	24 000	32 000
1 ^{er} quartile	19 400	26 000
3 ^e quartile	29 400	36 400

Taille entreprise (En %)	Sciences humaines	Ensemble
Moins de 20 salariés	23	14
De 20 à 99 salariés	23	16
De 100 à 249 salariés	9	11
De 250 à 499 salariés	8	10
De 100 à 499 salariés	17	21
De 500 à 999 salariés	9	8
De 1000 à 4999 salariés	11	15
5000 salariés et plus	17	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Sciences humaines	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	58	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	18	16
Employé (ou fonctionnaire C)	24	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Sciences humaines	Ensemble
Public	37	13
Privé	63	87
Total	100	100

ARTS, ÉDITION, COMMUNICATION, JOURNALISME

En %	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Taux d'emploi	66	81
Taux d'insertion	96	97

Fonction occupée (En %)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Communication, création	67	6
Commercial, marketing	16	20
Gestion, finance, administration	5	17
Ressources humaines, enseignement	5	9
Santé, social, culture	3	2
Études, recherche, développement	2	17
Informatique	1	12
Services techniques	1	10
Direction d'entreprise	-	2
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Industrie dont :	7	24
Industrie agroalimentaire	1	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	3	8
Industrie électrique et électronique	-	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	-	5
Énergie, eau, industrie extractive	2	4
Autres industries	1	2
Construction, BTP	1	3
Commerce	8	9
Services dont :	84	64
Éducation, formation	1	8
Santé, action sociale	1	11
Banque, assurance, immobilier	3	12
Ingénierie, R&D, recherche	39	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	8	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	12	6
Autres services	20	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
CDI ou titularisé	61	75
CDD ou contractuel	33	21
Intérim	4	3
Autres	2	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Salaire moyen	24 000	31 300
Salaire médian	24 000	32 000
1 ^{er} quartile	19 500	26 000
3 ^e quartile	30 000	36 400

Taille entreprise (En %)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Moins de 20 salariés	36	14
De 20 à 99 salariés	18	16
De 100 à 249 salariés	14	11
De 250 à 499 salariés	9	10
De 100 à 499 salariés	23	21
De 500 à 999 salariés	6	8
De 1000 à 4999 salariés	8	15
5000 salariés et plus	9	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	32	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	17	16
Employé (ou fonctionnaire C)	51	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Public	18	13
Privé	82	87
Total	100	100

–ZOOM SECTEUR PUBLIC, SECTEUR PRIVÉ–

PROFIL DES JEUNES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

Sexe (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Homme	45	52	51
Femme	55	48	49
Total	100	100	100

Source : Apec

Base : Jeunes diplômés en emploi

Niveau de diplôme (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Bac + 4	9	10	10
Bac + 5	73	82	81
Bac + 6 et plus	18	8	9
Total	100	100	100

Source : Apec

Base : Jeunes diplômés en emploi

Nature du diplôme (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Université	61	35	38
École d'ingénieurs	17	22	22
École de commerce et de gestion	11	30	27
Autre école de spécialité	11	13	13
Total	100	100	100

Source : Apec

Base : Jeunes diplômés en emploi

Discipline de formation (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Mathématiques	1	1	1
Physique, sciences de la terre	2	1	1
Chimie, sciences de la vie	8	3	3
Technologies, industrie, ingénierie	10	12	14
Génie civil, BTP, architecture, design	4	3	3
Électronique, micro-électronique	7	3	3
Informatique, télécommunications, multimédia	5	9	9
Agronomie, alimentaire, environnement	5	3	3
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	2	2	2
Sport, éducatif, culturel	2	1	1
Économie	5	3	3
Gestion, management	5	7	7
Comptabilité, contrôle de gestion	2	5	5
Commercial, commerce international	1	8	7
Finances, banque, assurance	2	7	6
Tourisme, hôtellerie, transport	3	3	3
Ressources humaines, administration	7	6	6
Marketing	4	11	10
Droit	8	4	4
Sciences politiques, fiscalité	3	1	1
Sciences humaines	8	2	3
Lettres, langues, LEA, documentation	2	2	2
Arts, édition, communication, journalisme	4	3	3
Total	100	100	100

Source : Apec

Base : Jeunes diplômés en emploi

Confiance quant aux débouchés de la formation (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Oui	72	82	81
Non	28	18	19
Total	100	100	100

Source : Apec

Base : Jeunes diplômés en emploi

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ

Secteur d'activité (En %)	Secteur public	Secteur privé	
Industrie dont :	8	27	24
Industrie agroalimentaire	-	4	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	1	9	8
Industrie électrique et électronique	-	2	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	1	6	5
Énergie, eau, industrie extractive	6	3	4
Autres industries	-	3	2
Construction, BTP	-	4	3
Commerce	-	10	9
Services dont :	92	59	64
Éducation, formation	3	9	8
Santé, action sociale	20	9	11
Banque, assurance, immobilier	4	13	12
Ingénierie, R&D, recherche	-	6	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	16	2	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	34	2	6
Autres services	15	18	18
Total	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Fonction occupée (En %)	Secteur public	Secteur privé	
Commercial, marketing	4	23	21
Communication, création	7	5	6
Direction d'entreprise	1	2	2
Études, recherche, développement	29	15	16
Gestion, finance, administration	18	16	17
Informatique	5	13	12
Production industrielle, travaux, chantiers	4	5	5
Ressources humaines, enseignement	19	8	9
Santé, social, culture	5	2	2
Services techniques	8	11	10
Total	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Statut dans l'emploi (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	67	66	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	15	16	16
Employé (ou fonctionnaire C)	18	18	18
Total	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec

Contrat (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
CDI ou titularisé	30	82	75
CDD ou contractuel	66	14	21
Intérim	3	3	3
Autres	1	1	1
Total	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec

Durée des contrats à durée déterminée (En mois)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Durée médiane	12	8	10
Durée moyenne	14,0	9,0	11,0

Base : Jeunes diplômés en emploi en CDD

Source : Apec

Rémunération brute annuelle (En euros)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Rémunération médiane	26 000	32 000	32 000
Rémunération moyenne	26 700	31 900	31 300

Base : Jeunes diplômés en emploi en CDD

Source : Apec

Temps travaillé (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Temps plein	95	98	97
Temps partiel	5	2	3
Total	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec

–COMPARAISONS DES PRINCIPAUX RÉSULTATS STATISTIQUES ENTRE LES DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC +3 ET CEUX DE NIVEAU BAC +4 ET PLUS–

En %	Bac +3	Ensemble des Bac +4 et plus
Taux d'emploi	77	81
Taux d'insertion	97	97

Fonction occupée (En %)	Bac +3	Ensemble des Bac +4 et plus
Commercial, marketing	24	20
Services techniques	20	10
Ressources humaines, enseignement	13	9
Gestion, finance, administration	12	17
Informatique	11	12
Communication, création	6	6
Études, recherche, développement	6	17
Production industrielle, travaux, chantiers	3	5
Santé, social, culture	3	2
Direction d'entreprise	2	2
Total	100	100

Secteur d'activité (En %)	Bac +3	Ensemble des Bac +4 et plus
Industrie dont :	25	24
Industrie agroalimentaire	5	3
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	7	8
Industrie électrique et électronique	3	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	5	5
Énergie, eau, industrie extractive	3	4
Autres industries	2	2
Construction, BTP	4	3
Commerce	14	9
Services dont :	57	64
Éducation, formation	2	8
Santé, action sociale	4	11
Banque, assurance, immobilier	7	12
Ingénierie, R&D, recherche	3	5
Administration publique, secteur associatif et semi-public	7	4
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	12	6
Autres services	22	18
Total	100	100

Nature contrat de travail (En %)	Bac +3	Ensemble des Bac +4 et plus
CDI ou titularisé	66	75
CDD ou contractuel	24	21
Intérim	7	3
Autres	3	1
Total	100	100

Rémunération (en euros)	Bac +3	Ensemble des Bac +4 et plus
Salaire moyen	23 900	31 300
Salaire médian	23 800	32 000

Taille entreprise (En %)	Bac +3	Ensemble des Bac +4 et plus
Moins de 20 salariés	19	14
De 20 à 99 salariés	18	16
De 100 à 249 salariés	10	11
De 250 à 499 salariés	12	10
De 100 à 499 salariés	22	21
De 500 à 999 salariés	6	8
De 1000 à 4999 salariés	18	15
5000 salariés et plus	17	26
Total	100	100

Statut salarié (En %)	Bac +3	Ensemble des Bac +4 et plus
Cadre (ou fonctionnaire A)	11	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	38	16
Employé (ou fonctionnaire C)	51	18
Total	100	100

Secteur juridique (En %)	Bac +3	Ensemble des Bac +4 et plus
Public	13	13
Privé	87	87
Total	100	100

N°2014-10

FÉVRIER 2014

– L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLÔMÉS : PROMOTION 2011 –

L'enquête 2013 sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de 2011 présente un bilan de la situation professionnelle des jeunes diplômés deux ans après leur sortie de l'enseignement supérieur avec un diplôme de niveau Bac +4 et plus.

Au moment de l'enquête (printemps 2013), 81 % des jeunes de la promotion 2011 sont en emploi, et 97 % des jeunes diplômés interrogés sont insérés professionnellement, c'est-à-dire qu'ils ont déjà occupé un emploi.

Subissant ainsi les effets d'un contexte économique toujours incertain, les jeunes diplômés ont été affectés par le retournement de conjoncture enregistré en 2012, et voient leurs conditions d'emploi se modifier.



www.apec.fr

ISSN 2103-7590

Cette étude a été réalisée par le département études et recherche de l'Apec.

Pilotage de l'étude : Christophe Thill.

Analyse et rédaction : May Cha, Élodie Couratier, Viviane Deschamps, Florence Kremer, Christina Turlueanu.

Direction de l'étude : Maïmouna Fossorier.

Direction du département : Pierre Lamblin.

Avec la participation de Novatest.

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

51 BOULEVARD BRUNE – 75689 PARIS CEDEX 14

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0810 805 805*

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H

*prix d'un appel local